

A high-angle photograph of a construction site. The foreground shows a concrete slab with several workers in safety vests and hard hats. The middle ground is filled with a dense network of rebar and green plastic sheeting. The background shows a modern building under construction.

Rapport d'activité 2023



Le mot du président



Chères coopératrices, chers coopérateurs,

Malgré les nombreux défis liés aux conséquences des crises politiques et économiques récentes, l'année 2023 a été une fois de plus marquée par notre faculté à gérer l'instabilité avec résilience et détermination. Vous trouverez dans ce rapport plusieurs indicateurs reflétant la santé économique de notre secteur d'activité et celui des SCOP BTP en particulier. A mon sens, celui concernant les emplois exprime très bien la situation actuelle avec un pic atteint au quatrième trimestre 2022. Néanmoins depuis, le secteur de la construction n'a plus gagné d'emplois en 2023 ; une baisse relativement significative ayant même été constatée à compter du second semestre de l'année. A l'inverse, les effectifs des SCOP du BTP ont poursuivi leur progression en 2023. Par conséquent, la comparaison des évolutions respectives des effectifs salariés est une nouvelle fois favorable aux SCOP du BTP et nous pouvons nous en réjouir.

Au titre de la Fédération SCOP BTP, nous avons su maintenir le cap pour garantir la qualité de l'offre de services proposés à nos adhérents, en améliorant continuellement nos outils de suivi internes pour préserver l'excellence dans chaque aspect de notre activité. Lors de notre convention nationale à Bordeaux en 2023, notre Fédération a pris la décision de faciliter l'accueil des SCOP de la construction aux activités connexes du BTP. Pari gagné avec près de 10 nouvelles SCOP ayant rejoint la Fédération en 1 an.

Avec 2700 questions posées par nos adhérents sur l'année, le recours à nos services juridiques continue de croître. 2023 aura également été marquée par la deuxième édition de la semaine de l'entreprise coopérative au sein des CFA en partenariat avec le CCCA-BTP. Cette action de promotion du modèle coopératif auprès des jeunes en apprentissage a mis en lumière la bonne articulation de nos services et fut un réel succès avec plus de 50 événements sur tout le territoire.

Je suis particulièrement reconnaissant envers tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette année 2023, qu'il s'agisse de nos élus, de nos mandataires, et de nos permanents. C'est ensemble que nous avons su faire face aux épreuves et c'est ensemble que nous continuerons à construire un avenir solide et prometteur pour le secteur du BTP et de la Construction, et pour les SCOP BTP.

Amicalement,

Charles-Henri MONTAUT
Président de la Fédération SCOP BTP



Sommaire

Statistiques des coopératives et des fédérations régionales 2023	04
Activité et emploi dans le bâtiment et les travaux publics	08
Direction des affaires juridiques et techniques	10
Direction des affaires sociales	14
Direction de la communication et de la formation	20
Lobbying & partenariat	23
Développement de la mutualisation	25
Accompagnement au développement des CAE du bâtiment	27
Aide au développement de la RSE	29
Ambition 2025 : actions emblématiques de développement	31
Rapport d'activité par région	39

Statistiques des coopératives et des fédérations régionales 2023

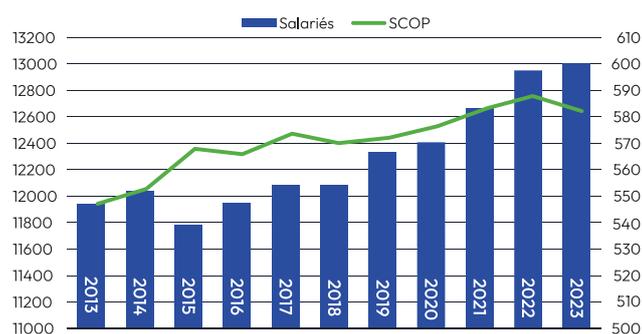


Au cours de l'année écoulée, le nombre de SCOP du BTP a diminué de 5 unités. Pour autant, le nombre de salariés a continué d'augmenter sur la période passant de 12 955 à 13 012.

Sur 10 ans, et après un recul sensible jusqu'en 2015, les effectifs salariés poursuivent donc leur redressement.

La taille moyenne des SCOP s'établit désormais à 22,6 salariés.

Les SCOP de moins de 10 salariés représentent 49.2 % des entreprises mais seulement 10.5 % des salariés, pour un effectif moyen de 4,8 salariés.



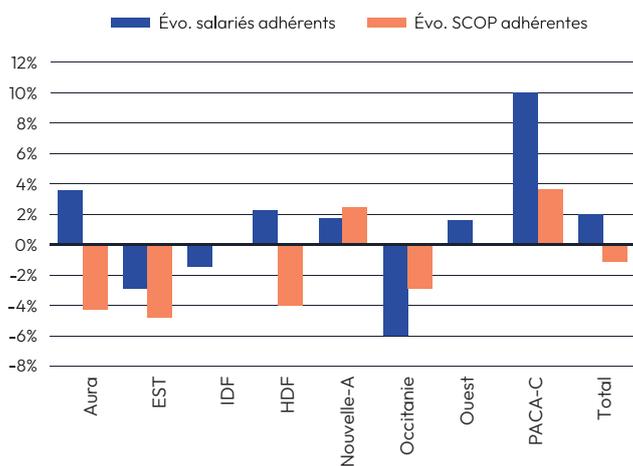
Les SCOP du BTP et leurs effectifs salariés dans les régions

	Salariés		SCOP	
	2022	2023	2022	2023
AURA	1139	1177	73	70
Est	1376	1340	62	59
IDF-Centre	2471	2438	52	52
Hauts-de-France	603	616	25	24
Nouvelle-Aquitaine	1971	2006	81	83
Occitanie	1088	1024	76	74
Ouest	3866	3926	155	155
PACAC	441	485	56	58
TOTAL	12955	13012	580	575

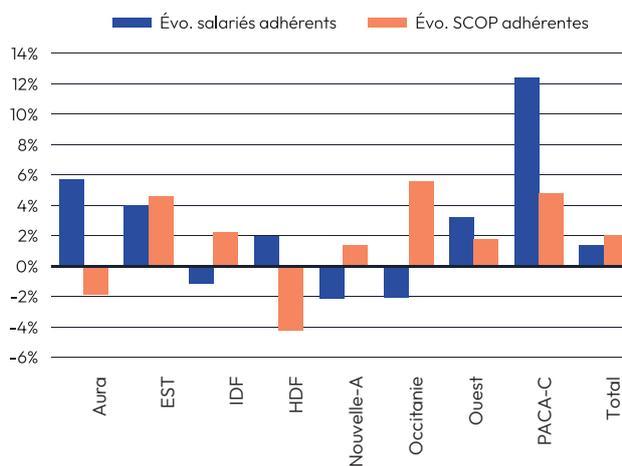
Les SCOP du BTP adhérentes à la Fédération SCOP BTP

	Salariés adhérents		SCOP du BTP adhérentes	
	2022	2023	2022	2023
AURA	1006	1064	54	53
Est	806	838	44	46
IDF-Centre	2382	2355	47	48
Hauts-de-France	603	615	24	23
Nouvelle-Aquitaine	1919	1878	71	72
Occitanie	932	913	54	57
Ouest	2837	2925	111	113
PACAC	389	437	41	43
TOTAL	10874	11025	446	455

Les SCOP du BTP et leurs effectifs salariés dans les régions



Les SCOP du BTP adhérentes à la Fédération SCOP BTP



Suivi des nouvelles adhésions

La DAS assure le suivi des adhésions de nouvelles coopératives à la Fédération des SCOP du BTP en collaboration avec la caisse des congés payés et les fédérations régionales.

En 2023, 37 propositions d'adhésion ont été comptabilisées (contre 32 en 2022) et 24 adhésions ont été enregistrées à la Fédération des SCOP du BTP.

Parmi les coopératives nouvellement adhérentes, sept coopératives relevant des activités connexes ont rejoint la fédération (contre 2 en 2022) pour un effectif salarié de 137 salariés (au lieu de 47 en 2022).

Ce nombre de coopératives nouvellement adhérentes représente en termes d'effectifs 450 salariés (contre 352 en 2022).

Le suivi des doubles adhésions dans le cadre de la convention conclue avec la FFB



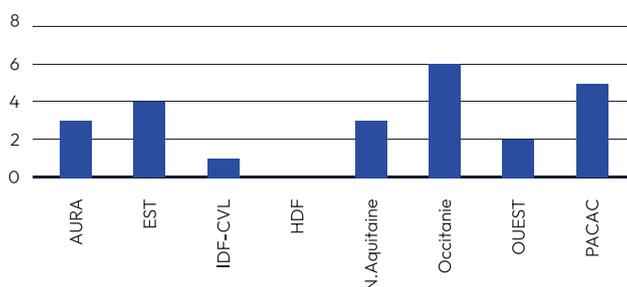
En application de la convention conclue en 2020 avec la Fédération Française du Bâtiment (FFB), les coopératives adhérentes à nos deux fédérations bénéficient d'un tarif préférentiel fixé au total à 1% de la masse salariale. La répartition entre les deux organisations patronales varie en fonction de l'adhésion au préalable ou non de la coopérative à la FFB (pour 2023 la répartition est 0,7 / 0,3% ou 0,6 / 0,4% pour les SCOP déjà adhérentes à la FFB).

La Direction des Affaires Sociales a pour mission de centraliser les bulletins de double adhésion aux fins de transmission, sans délai, à la caisse des congés payés des SCOP du BTP en vue de l'appel des cotisations. Elle informe alors la caisse de la répartition de la cotisation entre les deux Fédérations.

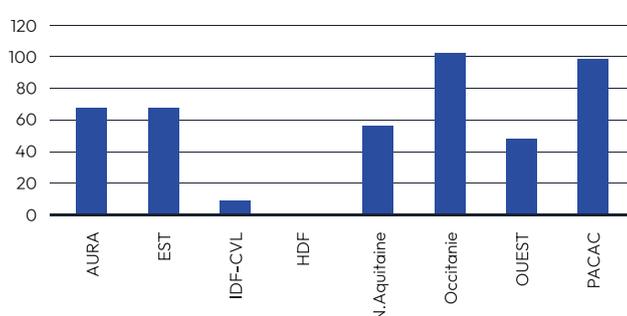
En 2023, la DAS a géré le traitement de 25 bulletins de double adhésion (contre 38 en 2022 et 65 en 2021). A la fin de l'année 2023, on compte 223 SCOP de bâtiment ayant la double-adhésion.

Les effectifs des coopératives doubles adhérentes représentent désormais 5 802 salariés (contre 5 387 en 2022) sur les 8 346 salariés des SCOP bâtiment adhérentes à la fédération.

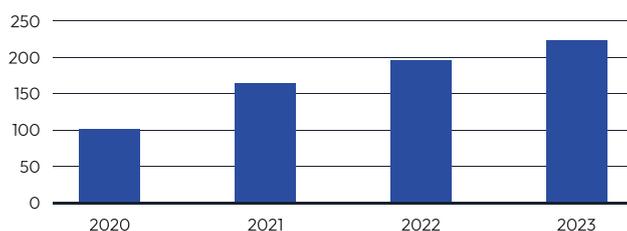
Nouvelles adhésions 2023 par région



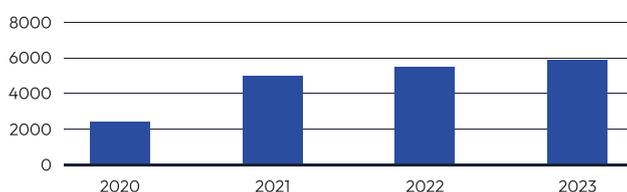
Effectifs nouvelles adhésions 2023 par région



Évolution du nombre de SCOP double-adhérentes 2020-2023



Évolution de la double-adhésion en fonction de l'effectif 2020-2023



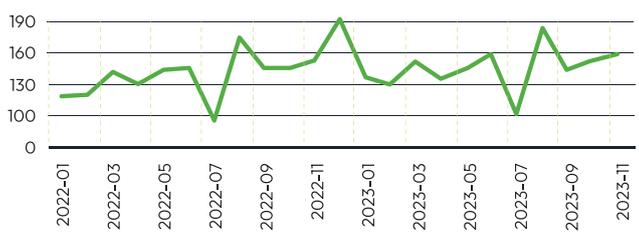




Activité et emploi dans le bâtiment et les travaux publics

Le profil de l'année 2023 s'inscrit dans la continuité de celui de l'année 2022 qui avait été plutôt positif en matière d'évolution du chiffre d'affaires. L'exercice a été marqué par une activité soutenue mais aussi des difficultés à dégager une marge bénéficiaire.

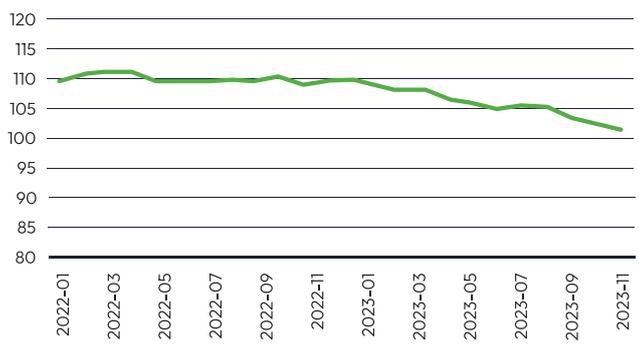
Indice de chiffre d'affaires dans la construction
(base 100 en 2015)*



Bâtiment

Le jugement des entrepreneurs sur leur activité, tel que le reflète l'indicateur du climat des affaires dans le bâtiment publié par l'INSEE, se maintient au-dessus de sa moyenne de longue période en 2023. Nous constatons tout de même une baisse continue de l'indicateur tout au long de l'année.

Indicateur synthétique du climat des affaires
(moyenne longue période = 100)*

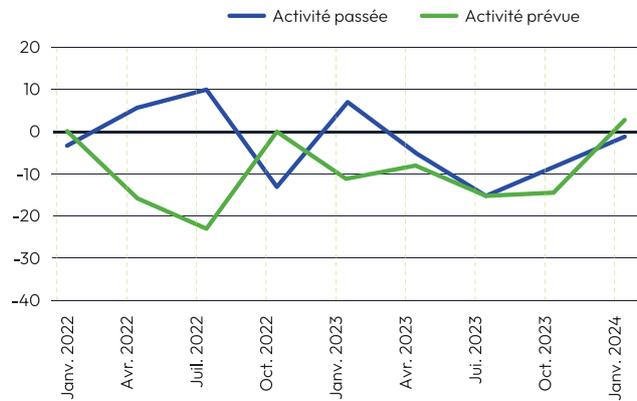


Travaux Publics

En 2023, le solde d'opinion des entrepreneurs de travaux publics sur l'activité passée a chuté jusqu'en juillet 2023. Il a ensuite rebondi sans toutefois retrouver son niveau du début d'année

Concernant l'activité prévue, le solde d'opinion associé a globalement diminué jusqu'au troisième trimestre avant de se redresser en fin d'année 2023.

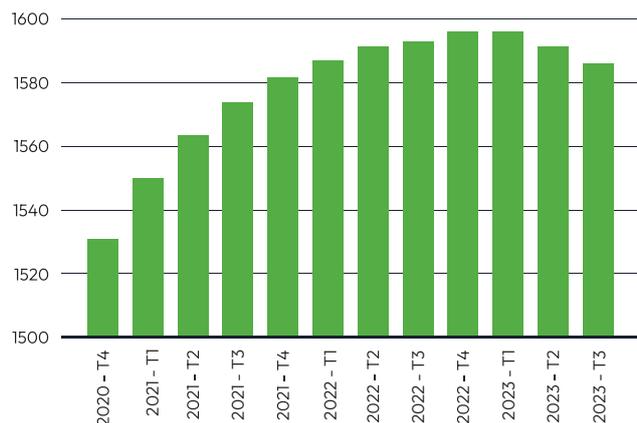
Solde d'opinion (en %)*



Emploi

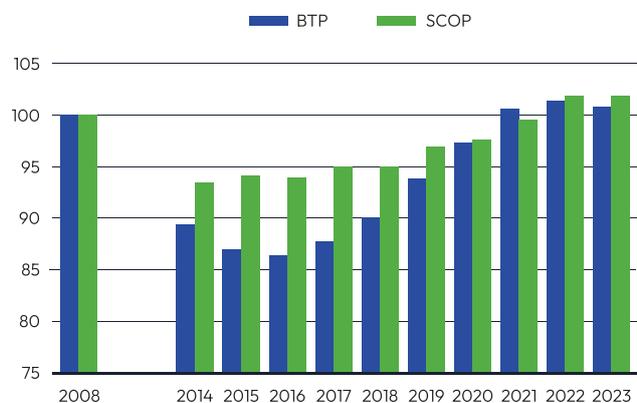
Après un pic atteint au quatrième trimestre 2022, le secteur de la construction n'a plus gagné d'emplois en 2023 ; une baisse relativement significative ayant même été constatée à compter du second semestre de l'année.

Effectifs salariés (en milliers)*



A l'inverse, les effectifs des SCOP du BTP ont poursuivi leur progression en 2023. Par conséquent, la comparaison des évolutions respectives des effectifs salariés est une nouvelle fois favorable aux SCOP du BTP.

Évolution effectifs salariés (base 100 en 2008)*



*Source : INSEE

Direction des affaires juridiques et techniques

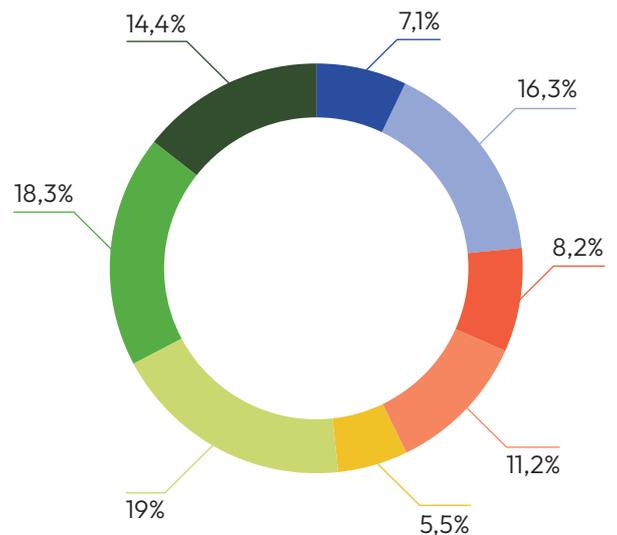


Conseil et assistance

En 2023, 437 questions portant sur les marchés, la fiscalité, la réglementation technique, la prévention-sécurité et l'économie ont été adressées à la Direction des Affaires Juridiques et Techniques (DAJT).

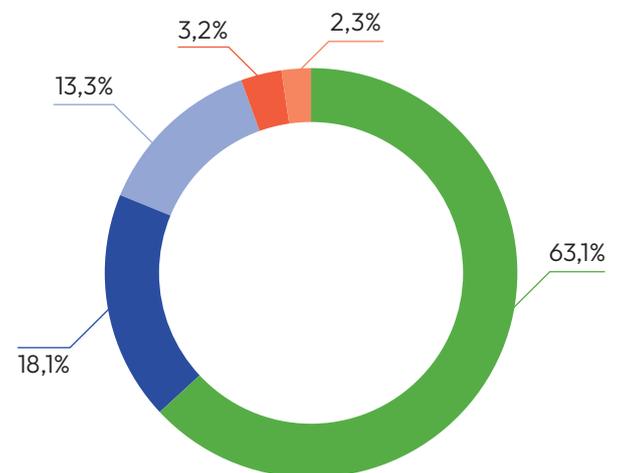
Elles se répartissent de la manière suivante.

- Aura
- IDF Centre VDL
- Nouvelle Aquitaine
- Ouest
- Est
- Haut-de-France
- Occitanie
- PACA-Corse



Concernant les thèmes sur lesquels la DAJT est interrogée, les sujets liés aux marchés prédominent très largement, devant les questions juridiques plus générales (en rapport avec les prestataires, les fournisseurs ou encore la fiscalité) et les problématiques techniques.

- Marchés
- Juridique entreprise
- Technique
- Prévention
- Divers



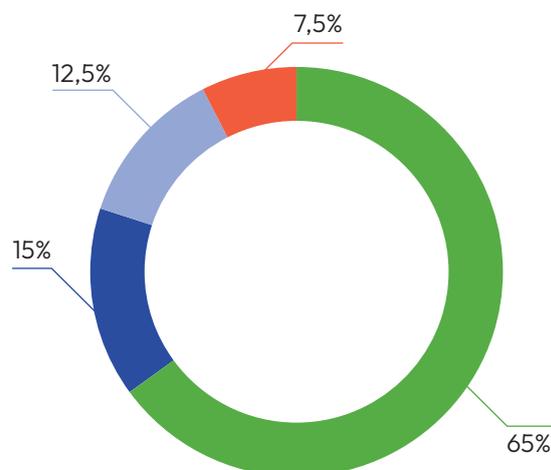
Informations

En 2023, 40 informations portant sur l'économie, les marchés et la réglementation technique ont été diffusées aux adhérents de la Fédération SCOPBTP.

Les informations diffusées par la DAJT rendent compte de l'actualité juridique, technique, économique du bâtiment et des travaux publics ou proposent une synthèse sur des thèmes d'intérêt professionnel récurrents.

Les Infos Economie, qui détaillent périodiquement les principales statistiques intéressant le secteur de la construction ainsi que, chaque mois les Index BT et TP, représentent près de deux tiers des Infos diffusées. Les Infos Marchés viennent en seconde position traitant, de façon assez équilibrée, des marchés publics et privés.

- Les Infos Économie
- Les Infos Marchés
- Les Infos Prévention
- Les Infos Technique



Réunions

En 2023, la DAJT a représenté la Fédération SCOPBTP au cours de 38 réunions couvrant ses trois domaines de compétences : Marchés-Réglementation, Technique et Prévention.

Ces réunions concernaient notamment les sujets suivants :

- Marchés et réglementation : ordonnance portant adaptations et dérogations temporaires en matière de commande publique en vue de l'accélération de la reconstruction des bâtiments dégradés ou démolis au cours des violences urbaines de l'été 2023, textes soumis au Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique (CSCEE), guide sur le prix dans les marchés publics paru en octobre 2023.
- Technique : comité de pilotage du programme PRO-FEEL destiné à faciliter la rénovation énergétique des bâtiments existants, groupe de concertation sur la décarbonation des bâtiments, comité de pilotage du Plan BIM, ajustements de la REP PMCB, groupes de travail de l'Agence Qualité Construction...
- Prévention : comité de suivi de l'accord de partenariat OPPBTP - Fédération SCOPBTP et organisation du séminaire annuel réunissant mandataires et permanents de la fédération, études métiers « électricien » (projets énergie & réseaux), « couvreur » et « charpentier bois ».

Principaux dossiers suivis

Parmi les dossiers notables suivis par la DAJT en 2023, nous retrouvons notamment :

- Commande publique : la consultation relative à l'accélération de la reconstruction des bâtiments dégradés ou démolis au cours des violences urbaines survenues du 27 juin au 5 juillet 2023. L'ordonnance du 26 juillet 2023 portant diverses adaptations et dérogations temporaires en matière de commande publique permet notamment aux acheteurs publics de conclure des marchés de travaux sans publicité mais après mise en concurrence pour les opérations inférieures à 1,5 million d'euros et pour les lots dont le montant est inférieur à 1 million d'euros HT à la condition que le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20% de la valeur totale estimée de l'ensemble des lots.

Par ailleurs, une dérogation au principe de l'allotissement obligatoire a été mise en place et un nouveau cas de recours au marché de conception-réalisation a été créé. Ces dérogations sont applicables aux marchés pour lesquels une consultation est engagée entre le 28 juillet 2023 et le 28 avril 2024.

- CSCEE : la DAJT a pris part aux échanges relatifs aux :
 - projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 10 avril 2020 relatif aux obligations de réduction des consommations

- d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire,
- projet d'arrêté définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique pour répondre au manque de fiabilité dudit DPE,
- projet de décret visant à ouvrir le tiers-financement à l'État, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

- Le partenariat avec l'OPPBTP : les différentes études métier suivies par la DAJT se sont poursuivies en 2023 :
 - « électricien » : l'instance d'amélioration des conditions de travail a commencé à se réunir afin de prioriser les actions à mettre en œuvre.
 - « couvreur » : la rédaction du rapport d'observation de l'étude métier qui a pour objectif de synthétiser les résultats et identifier des axes d'amélioration a été engagée.
 - « charpentier construction bois » : le dernier chantier ayant été observé en décembre, l'analyse des données recueillies débutera en 2024.

Par ailleurs le séminaire annuel réunissant les mandataires prévention-sécurité et les permanents de la fédération a été organisé en juillet 2023 dans les locaux de l'OPPBTP.

deux reprises en mars et en octobre 2023 dans les locaux de la fédération à Paris

Mémos et documents

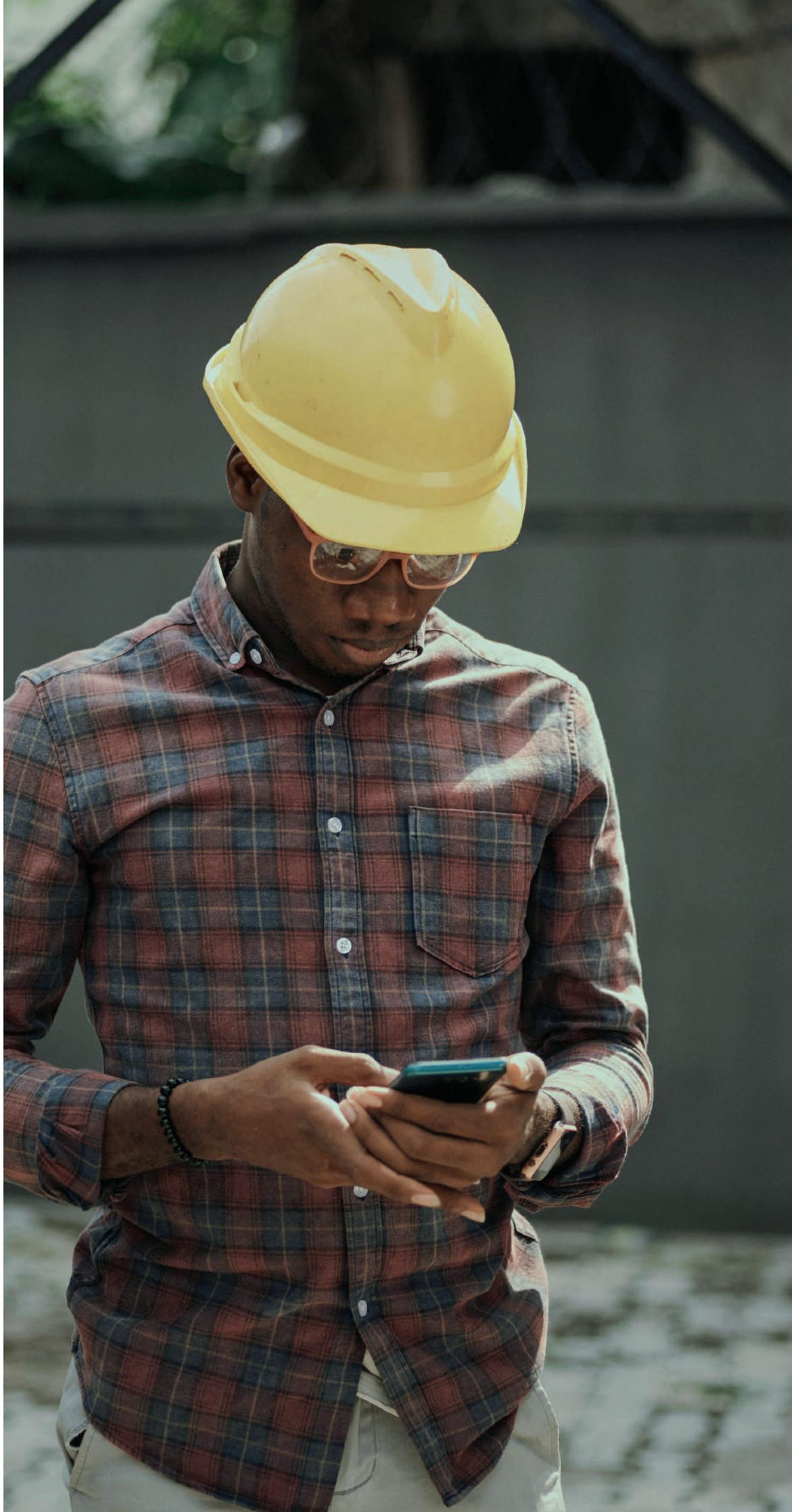
La DAJT propose aux adhérents de la Fédération SCOPBTP divers mémos ou modèles de documents, régulièrement actualisés.

Ainsi en 2023, ont notamment été réalisés ou mis à jour :

- Le mémo délais de paiement pour les marchés publics et privés (janvier 2023),
- Le modèle de demande de remboursement de la retenue de garantie (juillet 2023),
- Les conditions générales d'intervention/de prestations de services (mai 2023),

Groupes professionnels

La DAJT a contribué à assurer l'animation des réseaux professionnels de la Fédération SCOPBTP. Deux rencontres des SCOP de réseaux ont été organisées à Paris au sein de la Fédération SCOPBTP en avril et en septembre 2023. Un dîner d'accueil dans un cadre convivial a précédé chacune de ces réunions. Les animatrices et animateurs du groupe QSE-Réseaux se sont réunis à





Direction des affaires sociales

La Direction des Affaires Sociales (DAS) est composée de deux salariées permanentes :

- Émilie Auger Martin, Directrice des Affaires Sociales,
- Sandrine Laurence, juriste en droit social.

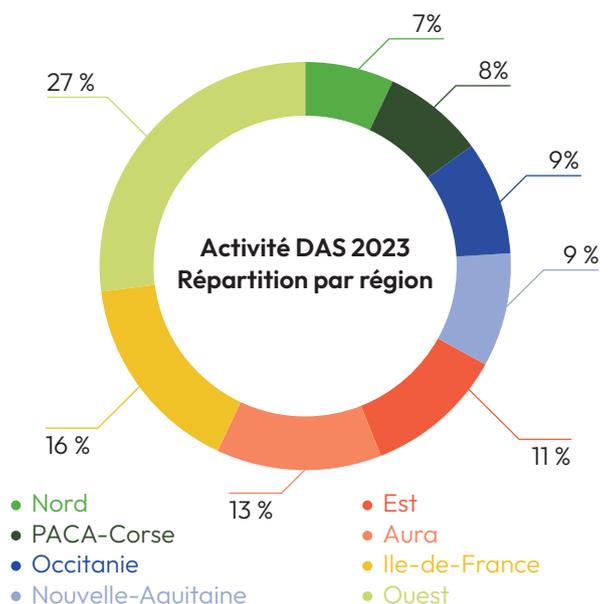
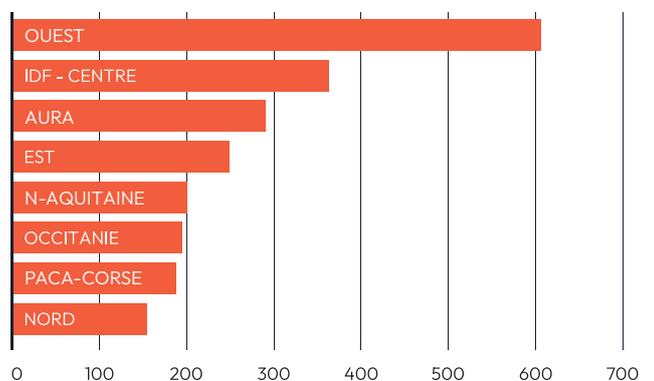
Deux apprenties juristes en droit social se sont succédées en 2023 : Albane Huet jusqu'en septembre avec une alternance de 3 jours travaillés à la fédération par semaine, puis Lucie GALLAND qui a rejoint l'équipe en septembre 2023 et qui est présente à la fédération à raison de trois semaines par mois.

Outre sa participation à la politique sociale et professionnelle de la branche, la DAS a principalement en charge une activité de conseil et d'assistance auprès des SCOP du BTP en droit social. La DAS effectue également une veille sur l'actualité juridique en matière sociale et prévention et en informe régulièrement les SCOP adhérentes par le biais de bulletins d'information. Elle a par ailleurs en charge le traitement des adhésions des nouvelles coopératives.

Le traitement des questions posées par les SCOP du BTP constitue l'essentiel de l'activité de la DAS. En 2023, l'activité a été particulièrement soutenue puisque **2 242 réponses** (au lieu de 2 005 questions en 2022) ont été apportées en droit social (représentant **une moyenne de 187 questions par mois**), ce qui représente une **augmentation de presque 12% par rapport à l'année 2022**.

Parmi les questions de droit social auxquelles la DAS a répondu, celles posées par les SCOP BTP de la région Ouest représentent, comme l'année précédente, près

Activité DAS 2023 par région (nombre de questions)



d'un tiers des questions (27%), suivies par celles des régions Ile de France (16% au lieu de 12% en 2022), AURA (13% au lieu de 12% en 2022), Est (11% au lieu de 8% en 2022) et Nouvelle Aquitaine (9% au lieu de 8% en 2022). On note en revanche cette année une diminution des questions posées par les régions Occitanie (9% au lieu de 13% en 2022) et Nord (7% au lieu de 11% en 2022).

Enfin, en 2023, la DAS a régulièrement informé ses adhérents en poursuivant la publication de nombreuses Infos en matière de droit social et prévention. Cette année, sept Infos Social ont porté sur **la réforme des retraites** (départ anticipé pour carrières longues, départ anticipé pour raison de santé, mesures de prévention de l'usure professionnelle, cumul emploi retraite, retraite progressive) et trois Infos Social sur le **montant net social** à mentionner sur les bulletins de paie pour les rémunérations versées à compter du 1^{er} juillet 2023.

Les dispositions engendrées par la loi dite de **pouvoir d'achat** du 16/08/2022 ont également donné lieu à la rédaction de plusieurs Infos Social relatives à l'intéressement et la prime de partage de la valeur (PPV), dispositif qui a suscité de très nombreuses questions de nos adhérents cette année encore. La pratique de la **Déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels** est également un sujet sur lequel la DAS a communiqué au cours de l'année 2023, et pour lequel nous avons été très fréquemment sollicités.

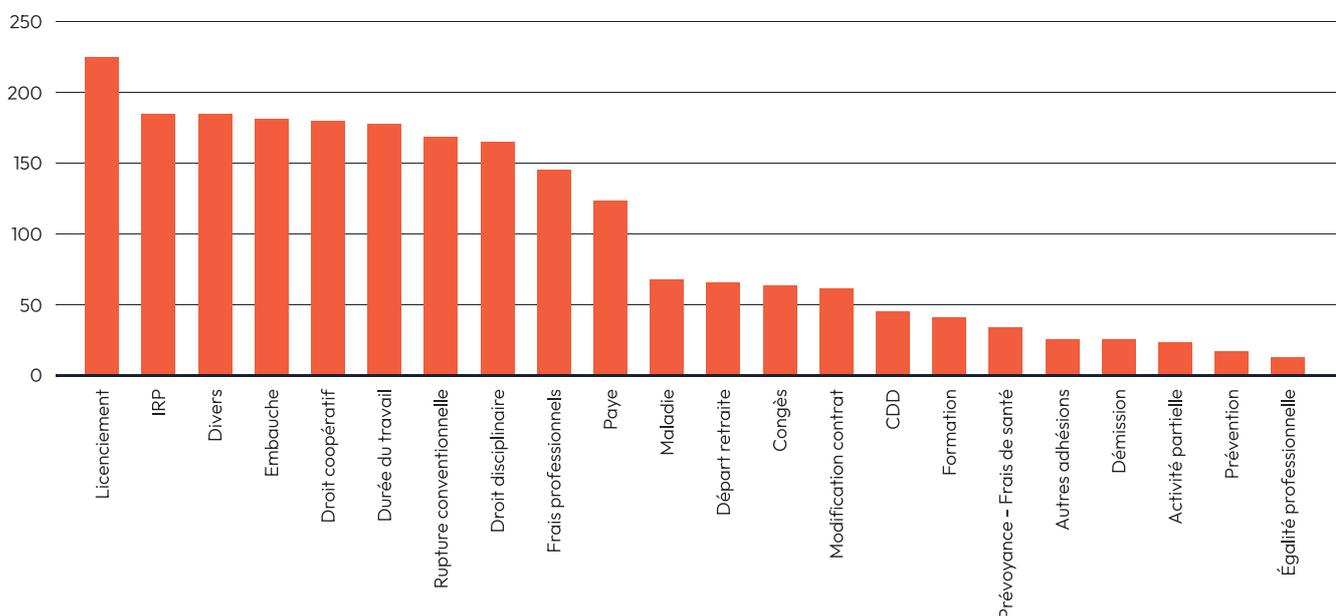
Conseil et assistance aux SCOP du BTP

Les questions soulevées par les SCOP du BTP demeurent très variées, bien que certains thèmes reviennent de manière récurrente.

Cette année encore c'est le thème du **licenciement** qui a généré le plus grand nombre de questions (225 questions représentant 10% de l'ensemble des questions). Les questions posées portent sur la motivation, la procédure (22,2%) et le calcul d'indemnités (16,8%). Le licenciement pour inaptitude (d'origine professionnelle ou non) reste le motif de licenciement le plus fréquent dans notre secteur d'activité (29%). Arrivent ensuite les licenciements pour motif personnel (24%) et les licenciements disciplinaires (seulement 10% au lieu de 16% en 2022). Nous avons constaté en 2023 une baisse des licenciements pour motif économique (17% au lieu de 24% en 2022).

En 2023, si le licenciement reste le sujet principal de sollicitations de nos adhérents, c'est la première fois que le thème des **Institutions Représentatives du Personnel (IRP)** suscite autant de questions (185 soit 8,25% des questions). Ceci s'explique essentiellement par le renouvellement du Comité sociale Economique (CSE) qui intervenait cette année dans la plupart des SCOP.

Activité DAS 2023 par thème



De nombreuses questions ne rentrant pas dans une thématique sociale spécifique ont été classées dans la rubrique « divers » (8%). Il s'agit notamment de questions portant sur la prime de partage de la valeur, le prêt de main d'œuvre, le décompte de l'effectif, les délégations de pouvoirs, **le RGPD et les conventions collectives**.

Vient ensuite le thème de **l'embauche**. Les 185 questions (8%) ont porté sur les aides à l'embauche des jeunes et des alternants, la période d'essai, la classification et essentiellement la rédaction de contrats de travail (CDI et CDD).

Le **droit coopératif** a été le cinquième thème le plus abordé avec nos adhérents (180 questions, soit 8% des questions) : statut du dirigeant (avenant au contrat de travail pour organiser le cumul avec le mandat social, rémunération du mandat social, motifs de révocation...), sociétariat, capital social, épargne salariale (participation et intéressement), contrat d'entrepreneur salarié associé (CESA) dans les Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE). Sur ce dernier thème, la DAS a élaboré, en collaboration avec la fédération des CAE, un modèle, à adapter, de règlement intérieur à destination des CAE BTP. La rédaction conjointe de ce modèle a nécessité plusieurs réunions avec des représentants de CAE BTP ainsi qu'un professeur de droit, qui met son expertise au service des CAE.

La **durée du travail** est un thème qui suscite chaque année de plus en plus de questions (178 questions au lieu de 169 en 2022). Les SCOP nous ont interrogées pour mettre en place ou modifier leur aménagement du temps de travail, ce qui nécessite un accompagnement soutenu dans la mesure où il est, dans la plupart des cas, nécessaire de conclure un accord d'entreprise pour annualiser le temps de travail. Les questions ont également porté sur les heures supplémentaires, le temps partiel, la conclusion de conventions de forfaits jours, le travail de nuit, du dimanche ou d'un jour férié et la définition du temps de travail effectif.

La **rupture conventionnelle** est également un thème récurrent (170 questions au lieu de 155 questions en 2022) : les questions portent sur l'opportunité de conclure une rupture conventionnelle, la procédure (règles d'assistance, délais et calendrier), l'aide à la rédaction de courriers et la vérification du formulaire Cerfa, ainsi que sur le calcul d'indemnités.

Viennent ensuite, par ordre décroissant, les thématiques suivantes :

- Droit disciplinaire : règlement intérieur, attitude à adopter face à un comportement inapproprié, motiva-

tion, procédure, modèles et relecture de courriers notifiant une sanction disciplinaire... ;

- Frais professionnels : indemnités de petits et de grands déplacements (montant, régime social et cas dans lesquels l'employeur est tenu de les verser), titres-restaurant, avantages en nature... ;
- Paye : vérification de bulletins de paie (allègement Fillon, déduction des absences, minima conventionnels, taux de cotisations sociales...), rémunération en cas d'arrêt maladie (subrogation) et rémunération des apprentis. ;
- Maladie : arrêts dits « dérogatoires » pour les salariés « cas contacts » et traitement des périodes d'isolement en lien avec le risque d'infection à la Covid 19, conditions de prise en charge par l'employeur pendant les 90 jours puis par la prévoyance, subrogation et traitement en paie... ;
- Départ en retraite : conditions pour un départ volontaire à la retraite et calcul d'indemnité, cumul emploi-retraite, retraite progressive ... ;
- Congés : possibilité d'imposer la prise de congés, report des congés en cas de période de suspension du contrat de travail (activité partielle, maladie ou AT/MP), congés pour événements familiaux, congés sans solde et sabbatique....

Pour permettre une réponse la plus rapide possible aux SCOP BTP interrogeant la DAS et compte tenu de la technicité des questions liée à une législation sociale complexe, celle-ci procède à une veille juridique mise à jour régulièrement et consacre un temps de lecture et de classement estimé à environ une heure par jour.

Par ailleurs, les juristes de la DAS ont suivi des formations régulières en 2023, dont notamment les journées d'information et webinaires portant sur la législation du travail et la protection sociale organisés par la FFB et les webinaires du social organisés par la FNTP.

A quelques exceptions près, les réponses apportées aux questions ont été faites presque exclusivement par téléphone et par courriel cette année.

Diffusion de bulletins d'informations aux SCOP du BTP

En 2023, **50 Infos Social** et **19 Infos Prévention** ont été

diffusées tout au long de l'année. La DAS s'efforce, dans l'information qu'elle diffuse, de répondre aux préoccupations quotidiennes des SCOP du BTP et à l'actualité social-prévention-sécurité.



Les Infos Prévention, traitant de la prévention de l'hygiène, de la santé et de la sécurité des salariés au travail, ont porté sur des sujets d'actualité tels que le passeport prévention et la signature de nouvelles Convention Nationale d'Objectifs pour la période 2023/2027, dans le Bâtiment et dans les Travaux publics afin de permettre le versement d'aides financières pour des investissements en matière de prévention-sécurité. Il a également été communiqué sur des sujets récurrents tels que le travail par grand froid ou par fortes chaleurs, et les subventions prévention octroyées par la CNAM aux entreprises de moins de 50 salariés. La DAS a également diffusé un guide pratique rédigé par les organisations patronales du BTP concernant les installations sanitaires pour les chantiers de courte durée.



S'agissant des Infos Social, si certaines d'entre elles ont traité de sujets récurrents comme les salaires minima des cadres (Bâtiment et Travaux Publics), les frais professionnels et avantages en nature, les cotisations sociales ou la rémunération des apprentis, d'autres ont évoqué des dispositions résultant de nouvelles lois et divers sujets d'actualité, tels que :

- la publication du décret n°2023-275 du 17 avril 2023 portant sur la nouvelle présomption de démission en cas d'abandon volontaire de poste ;
- le montant net social ;
- les précisions et modifications apportées au dispositif de la prime de partage de la valeur ;
- et l'évolution du dispositif de Déduction Forfaitaire Spécifique (DFS).

Toutefois, cette année, c'est la réforme des retraites, issue de la loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale (LFRSS) pour 2023, qui a donné lieu au plus grand nombre d'Infos Social (8).

Espace adhérent du site de la fédération

Boîte à outils

Régulièrement, tout au long de l'année, la DAS, en lien avec les Secrétaires Généraux, met à jour les valeurs des salaires minima Bâtiment et Travaux Publics dans les régions ainsi que les indemnités de petits déplacements. Ces données sont accessibles à partir de la rubrique « Boîte à outils ».

Page Web Je recrute un(e) apprenti(e)

Dans le cadre de sa participation à la réalisation des objectifs « Ambition 2025 », la DAS a travaillé à la publication d'une page web dédiée au recrutement des apprentis afin d'en faciliter la gestion pour nos adhérents. Accessible à partir de l'espace adhérent, cet outil permet de bénéficier de toutes les informations utiles de la conclusion à la rupture du contrat d'apprentissage et d'avoir accès à des modèles et divers outils.

Suivi des adhésions des nouvelles SCOP du BTP

La DAS a la charge de suivre le processus d'adhésion des nouvelles coopératives en lien avec les coopératives, les secrétaires généraux des fédérations régionales et la Caisse des congés CIBTP des coopératives. La DAS a également en charge la mise en œuvre de la convention conclue avec la FFB ce qui inclut l'enregistrement des bulletins de double adhésion ainsi que leur transmission à notre Caisse des congés payés.

Vie sociale et professionnelle

La politique sociale et professionnelle est l'une des missions essentielles de la Fédération des SCOP du BTP puisqu'elle lui permet de donner le point de vue des coopératives du BTP sur tous les sujets qui les concernent et de défendre leurs intérêts dans les organismes paritaires ou non de la branche professionnelle.

Négociations sociales dans le bâtiment

Le conflit entre la FFB et la Capeb n'ayant pas été solutionné en 2023, aucun accord n'a été conclu dans le secteur du Bâtiment, à l'exclusion de l'accord relatif aux appointements mensuels des IAC Bâtiment, applicable au 1er février 2023 (avenant n° 75 du 25 janvier 2023 à la convention collective nationale du 30 avril 1951). Cet

accord a été signé par notre fédération.

Par ailleurs, suite à la conclusion d'un accord collectif national de méthode pour un dialogue économique et de l'emploi dans le Bâtiment du 14 janvier 2016, la DAS a participé, comme chaque année, à la réunion du comité du dialogue économique et de l'emploi qui s'est tenu le 27 juin 2023 afin d'examiner la situation économique du secteur ainsi que les perspectives d'évolution de la conjoncture économique et les conséquences prévisibles de cette évolution en matière d'emplois.

NB : Dans le secteur des travaux publics, si notre fédération n'est pas un membre de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) mise en place par accord du 23 mai 2018 et exclusivement composée des organisations représentatives dans la branche, notre direction est désormais systématiquement sollicitée pour donner son avis sur tous les sujets sociaux de l'agenda social TP par le biais de sa participation aux instances sociales de la FNTF (Commission sociale et Comité travail). Nous avons notamment participé aux travaux de réflexion sur l'attractivité des emplois dans les Travaux Publics dans le cadre de deux groupes de travail : l'un sur la mobilité et les déplacements et l'autre sur l'organisation du travail et la conciliation vie professionnelle et personnelle (9/05, 26/06 et 20/07).

Participation de la DAS à la vie professionnelle de la branche

Participation aux instances de la FFB résultant de l'adhésion de notre Fédération



L'adhésion de notre fédération à la FFB permet une meilleure implication de la DAS dans la vie sociale et professionnelle de la Branche en l'associant à ses diverses instances et réunions suivantes :

- Commission « Prévention – Conditions de Travail » (26/06) ;
- Commission Sociale « Salaires et Conventions » avec la participation d'Erik Dangremont, premier vice-président de la Fédération (26/04, 11/10 et 23/11) ;
- Réunion des administrateurs FFB/FFIE/SCOP au groupe PROBTP (15/11).

Participation aux instances sociales de la FNTF



L'adhésion à la FNTF a permis à la DAS d'intégrer les instances sociales de cette fédération et de participer, depuis 2021, aux réunions de la commission sociale (24/01 et 4/10) et du comité travail et protection sociale (10/02 et 31/03). La DAS a également participé aux réunions d'échanges relatives aux conséquences du revirement de jurisprudence opéré par la Cour de cassation le 13 septembre 2023 concernant les modalités d'acquisition des jours de congés payés par les salariés.

Participation au fonctionnement des organismes du BTP



Il convient de souligner la participation active de la DAS aux réunions organisées par l'Union des Caisses France (UCF) devenue la **CIBTP France** relatives :

- au Pôle Compétences Affaires Juridiques (six réunions en 2023 : 19/04, 14/06, 20/09, 09/10, 24/10 et 23/11). Dans ce cadre, la DAS a également participé aux réunions du groupe de travail mis en place par la CIBTP France suite aux décisions de la Cour de cassation opérant un revirement de jurisprudence en matière d'acquisition de congés payés du salarié ;
- au Pôle Compétence carte BTP (8/06 et 26/10) concernant le déploiement de la carte BTP, qui s'est généralisée sur l'ensemble du territoire depuis le 1er octobre 2017.



Par ailleurs, suite à la décision du conseil d'administration du 25 juin 2021 d'engager une réflexion sur **l'intégration du risque canicule dans le régime Intempérie**, la DAS a continué à participer aux réunions du groupe de travail mis en place par la CIBTP France, composé des organisations professionnelles, de directeurs de caisses et de représentants de la CIBTP France. Après la présentation des résultats de l'étude actuarielle du cabinet Galea et Associés en 2022, les organisations professionnelles ont pu rencontrer la Direction Générale du Travail le 20 octobre 2023 pour évoquer l'évolution du dispositif congés intempérie BTP en cas de canicule avant une mise en œuvre par la DGEFP en lien avec CIBTP France. Le dispositif législatif et réglementaire devrait être opérationnel au plus tard au 1er juin 2024.



Dans le cadre de sa participation au fonctionnement de **PRO BTP**, la DAS a assisté, en 2023 :

- Comme chaque année aux commissions paritaires extraordinaires de BTP Prévoyance (07/06 et 13/12) ;
- Aux commissions par activité de BTP Prévoyance (Commissions santé et prévoyance) les 09/03, 24/05, 26/09 et 30/11.

Elle exerce également divers mandats dans les institutions du groupe, dont BTP Prévoyance, l'observatoire de santé PRO BTP, l'association de protection sociale du BTP (association de moyens) et la section professionnelle PRO BTP retraite AGIRC/ARRCO.

OPPBTP

La DAS a poursuivi en 2023 son partenariat avec **l'OPPBTP**. Outre sa participation aux séminaires des mandataires, elle a régulièrement relayé, dans le cadre de ses Infos Prévention-Sécurité les campagnes, guides et outils de l'organisme de prévention du BTP.



Enfin, la DAS occupe le mandat à la **CNAM** depuis 2020, en qualité de représentant FFB au Comité Technique National Bâtiment -Travaux Publics (« CTNB »). Deux réunions se sont tenues les 21/04 et 19/10.

Dans le cadre du CTNB, la DAS s'est également investie dans la conclusion de nouvelles Conventions Nationales d'Objectifs (CNO), l'une dans le Bâtiment et l'autre dans les travaux publics. Les conventions, signées le 15 juin 2023 avec la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM) pour une durée de 4 ans de 2023/2027, permettent aux entreprises de moins de 200 salariés de signer des contrats de prévention et de bénéficier ainsi d'aides financières spécifiques pour des investissements en matière de prévention et de sécurité.

Le guide pratique relatif aux installations sanitaires dans le cadre de petits chantiers de courte durée assorti d'une boîte à outils, auquel la fédération a participé à la rédaction avec la FFB, la FNTP et la Capeb, et correspondant à un besoin identifié en CTNB, a pu enfin être diffusé le 15 novembre dans le cadre d'Infos Prévention-Sécurité.





Direction de la communication et de la formation

Vie sociale et professionnelle

Dans le cadre de ses missions de représentation dans l'écosystème Bâtiment, Travaux publics et SCOP, la Direction de la Communication et de la Formation (DCF) a porté les intérêts de ses SCOP adhérentes aux CPNE conjointes du BTP et du conseil d'administration du CCCA-BTP. La DCF a aussi représenté les SCOP du BTP au sein du GT Communication et du GT Vie coopérative de la CG SCOP.

Chiffres clés

- 423 articles publiés sur le web
- 279 publications social media (LinkedIn, Youtube, X)
- 69 communiqués de presse diffusés

Magazines et presse

Revue Chantiers coopératifs

Cette revue trimestrielle historique est diffusée par la Fédération SCOP BTP depuis 1946 et s'étend à un tirage de 2150 exemplaires papier par numéros en 2023, en plus d'être diffusée par le biais digital à un ensemble de partenaires institutionnels et régionaux, ainsi qu'aux SCOP BTP adhérentes.

Revue Participer

Participer est le magazine de la Confédération générale des SCOP (CG SCOP), dans lequel la Fédération SCOP BTP a été mise en avant dans chacun de ses numéros quadrimestriels en 2023.



Newsletters

Au total, 198 newsletters ont été diffusées en 2023, parmi les catégories suivantes : Infos Economie, Infos Emploi, Infos Marchés, Infos Mutualisation, Infos Prévention, Infos Réseau, Infos SCOP BTP, Infos Social, Infos Technique et Infos RSE.

Application mobile

La Fédération SCOP BTP propose une app mobile, développée en versions Android et IOS, à ses adhérents pour rester au fait des dernières actualités BTP et SCOP. Chaque envoi de newsletter est ainsi doublé par une notification push, dans un enjeu de communication multicanale et de proximité avec les SCOP adhérentes.

Les temps forts 2023



Convention nationale 2023

En 2023, la Convention annuelle de la Fédération SCOP BTP a eu lieu en mai à Bordeaux, réunissant les représentants des SCOP BTP, les équipes permanentes et les partenaires. L'occasion de revenir sur les chiffres clés de l'année en cours et sur les nouveautés en cours de développement dans un temps convivial propice aux échanges de bonnes pratiques.

Prix Moniteur de la Construction 2023

Les PME du BTP étaient réunies le jeudi 14 décembre à Paris pour la 22e édition des Prix Moniteur de la construction (PMC) qui récompensent des entreprises performantes sur le plan économique et qui se distinguent par leur engagement en termes de sécurité, de formation, de bien-être des salariés et de réduction de leur impact environnemental. Trente entreprises ont été primées par la rédaction du Moniteur et par Ellisphère, KPMG, l'OPPBTP, BTP Banque, Qualibat, la SMABTP, et la Fédération SCOP BTP en qualité de parrains de cette édition 2023.

LES INFOS ECONOMIE

Votre info à la une



2023-10-31 10:00:00
2023-23 Index BT et TP publiés en décembre 2023 (valeurs d'octobre 2023)

Les valeurs du mois d'octobre 2023 des index BT et TP ainsi que des index divers de coûts de la construction viennent de paraître. En annexe, vous trouverez les dernières valeurs de l'ensemble des index BT et TP base 2010 à partir desquels s'effectuent les actualisations ou révisions des marchés.



Formation professionnelle

Formation continue

La Fédération SCOP BTP a participé aux Conseils d'administration de l'OPCO Constructys ainsi qu'à divers travaux notamment à la commission Études et recherches.



Formation initiale

Participation en 2023 aux Conseils d'administration de l'organisme CCCA-BTP et aux nombreux GTP proposés par ce même organisme.



Deuxième édition de la semaine de l'entreprise coopérative BTP

La deuxième édition de la Semaine de l'entreprise coopérative BTP, pilotée par le CCCA-BTP en partenariat avec la fédération SCOP BTP, s'est déroulée du 27 mars au 31 mars 2023.

Son objectif : faire découvrir le modèle de l'entreprise coopérative dans le secteur de la construction auprès des apprentis en formation dans les métiers du bâtiment et des travaux publics.

Plus de cinquante événements partout en France

Toutes les régions de France ont participé. Plus de cinquante événements ont été organisés au sein de centres de formation : CFA du BTP à gouvernance paritaire, CFA des Compagnons du devoir et du Tour de France, CFA de la fédération Compagnonnique, CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, etc. Les organismes de formation ont pu composer à la carte et en partenariat avec les fédérations régionales SCOP BTP le programme qu'ils souhaitent proposer aux apprentis du BTP. Pour chaque événement, une société coopérative du BTP a été mobilisée en région pour venir à la rencontre des jeunes en formation.



A close-up photograph of a person wearing a light blue button-down shirt. They are holding a dark blue smartphone in their right hand. Another hand is visible on the left, pointing towards the phone's screen. The background is blurred, showing more of the person's shirt and a dark belt. The overall lighting is bright and natural.

Lobbying & partenariat

Chaque année, la vie de la Fédération est cadencée par des rendez-vous d'élus et de permanents. En 2023, 4 Bureaux et 4 Conseils d'administrations se sont tenus à la Fédération Nationale. Parallèlement, 4 réunions de coordination auront été organisées. L'année aura été marquée par une convention nationale organisée à Bordeaux. Celle-ci a réuni près de 130 personnes sur 2 jours. 2 temps forts ont ponctué la journée du vendredi. Le premier concernait le vote d'une résolution permettant de favoriser l'adhésion de SCOP aux activités dites « connexes » au BTP en diminuant le taux de cotisation. Le deuxième temps fort a permis l'organisation d'un comité de labellisation RSE SCOP BTP distinguant 4 SCOP BTP suite au renouvellement du partenariat avec AFNOR Certification.

Au sein de la Fédération Nationale des changements sont intervenus en cours d'année. En effet, Thomas Gallier a été promu Délégué Général en septembre et Coline Ohayon a été recrutée pour occuper le poste de Responsable de la communication en décembre.

La Fédération et ses partenaires

Au cours de l'année 2023, la Fédération SCOP BTP a participé de manière active à la gouvernance des différents organismes constituant d'une part, les branches Bâtiment et Travaux Publics et d'autre part le mouvement coopératif. Dans ses missions de représentation, les intérêts de la fédération et de ses adhérents ont été portés et défendus au sein des réunions suivantes :

- Coordination du réseau des secrétaires généraux départementaux de la FFB ;
- Coordination du réseau des secrétaires généraux régionaux de la FFB ;
- Coordination du réseau des secrétaires généraux des syndicats de spécialités et unions de métiers
- Coordination du réseau des directeurs d'unions régionales de la CGSCOP ;
- La direction nationale et de la convention nationale de la CGSCOP ;
- Coordination du réseau des secrétaires généraux régionaux et de syndicats de spécialités de la FNTP ;
- Préparation aux instances de l'association sommitale du groupe PROBTP ;
- Comité de suivi du partenariat conclu avec l'OPPBTP ;
- Assemblée générale du groupe SMA.
- Conseil d'administration des CIBTP.

A cela il faut ajouter plusieurs groupes thématiques particulièrement avec la CGSCOP tels que la commission « plaidoyer », le comité de suivi du volet BTP du plan de développement de la CGSCOP, le groupe de travail sur les groupements de SCOP ou les réunions d'élaboration du plan de communication commun.





Développement de la mutualisation

La fédération contribue au développement de la mutualisation au profit de ses adhérents depuis longtemps, que ce soit au travers des groupes métiers (Electriciens, Réseaux, Filière Bois...) ou de l'organisation de réunion à thèmes (généralement réalisées sur les territoires) sur les sujets de la prévention-sécurité, la RSE...

Le principal service supplémentaire dont les adhérents peuvent bénéficier est l'accès à des conditions d'achat très favorables auprès de différents fournisseurs et prestataires.

En 2023, les principales tâches ont consisté :

- À négocier la reconduction des accords déjà signés en essayant d'en améliorer les conditions. Cela nécessite un suivi de l'évolution des chiffres d'affaires réalisés chez les différents partenaires, du nombre de nouveaux clients pour ceux-ci et de l'équilibre des intérêts pour les différentes parties.
- À bâtir de nouveaux accords-cadres nationaux. La particularité de ces négociations est d'obtenir les mêmes conditions quelle que soit la taille de la scop et son implantation territoriale. Il faut donc trouver des prestataires intéressés par notre démarche et une fois que le point de vue est partagé, de nombreux aller-retours avec leurs directions nationales sont nécessaires pour valider et conclure ces accords.
- À communiquer efficacement autour de ces accords auprès des adhérents. C'est un axe majeur pour qu'ils puissent connaître et profiter des résultats obtenus. La

mise en ligne des offres sur le site de la fédération a suivi son cours et la page dédiée semble donner satisfaction. Les accès sont publics pour l'offre en général mais réservés aux adhérents sur la partie conditions de l'offre. Des « info-mutualisation » sont envoyées régulièrement à tous les adhérents.

Dans le détail, la mission « développement/mutualisation » se décompose en plusieurs missions : réunions de cadrage, échanges avec les adhérents, détections et identification des besoins, analyse des pistes de mutualisation et négociation des accords. Puis suivi de ces accords, traitement des écarts et des insatisfactions, renégociation et actualisation.

Benchmark

Exploration et suivi des structures existantes type plateforme d'achats ou de mises en relation.

Recueil des besoins

Réunions avec différentes scop ou groupe de scop ayant déjà une expérience de mise en place d'accords-cadres (ex : STPEE, UTB...), de mutualisation des achats (SCOP RÉSEAUX, SCOP Filière BOIS) ou simplement de pistes d'expression des besoins.

Communication

Elaboration des différentes pages dédiées sur le site internet de la fédération : mise en avant des offres sur la page d'accueil, page dédiée aux offres, pages liées aux différentes offres, pages réservées aux adhérents bénéficiaires des différentes offres.

Parution de 28 newsletters « Info Mutualisation » pour information dès la signature d'un nouvel accord, l'actualisation d'un accord existant, la mise en place d'offres promotionnelles dans le cadre d'actions commerciales de nos partenaires.

Négociations accords-cadres en cours ou mis en place

Après les accords-cadres mis en place en 2019 (BATI-PRIX, DEKRA, KHEOX, MPF), en 2020 (LE MONITEUR, BERNER, PEUGEOT, KILOUTOU), en 2021 (HILTI, RENAULT TRUCKS, NORAUTO, BRUNEAU, NOVARC SFE, FRANS BONHOMME, SALT), en 2022 (NOVARC DACD, TEKSAT, ECF-PRO, TEMBO TOOL, PROCABLEC, KRYOLE, NUAG), 8 nouveaux accords sont arrivés à leur terme et mis à disposition durant l'année 2023. Il s'agit notamment des partenariats avec :

- PREVIMETEO (prévisions et alertes météo sur chantier)
- WEX (carte carburant multi-marques)
- EBP (éditeur de logiciels de gestion professionnelle)
- TENJU (application numérique de suivi d'activité)
- SCOP'IT (ingénierie administrative des dossiers de demande d'aides)
- ACCES INDUSTRIE (location appareils de levage et de manutention)
- ELAUL ABAKX (alimentation secourue et éclairages de sécurité)
- KIBATI (application numérique de gestion des interventions)

En cours d'élaboration avec :

- RENAULT (véhicules) ;
- TOTAL (carburants pour véhicules) ;

Quelques résultats durant l'exercice :

- BERNER (quincaillerie, boulonnerie, outillage électroportatif et à main, disques diamants, colle mastic, scellement chimique, ...). 173 scop ont passé des commandes, générant 873 K€ de CA (+ 19 %), 25 vont bénéficier d'une RFA de 3 %, 20 de 2 % soit une RFA totale de 19.216 €
- BRUNEAU (fournitures et mobilier de bureau). Le nombre d'utilisateurs est passé de 86 à 97 et un CA de

152 K€ a été réalisé (+ 20 %) ;

- FRANS BONHOMME (approvisionnement chantiers). 132 scop ont passé des commandes générant 2 854 K€ de CA. 26 vont bénéficier d'une RFA totale de 11.271 €

Previmeteo

wex

ebp
SOLUTIONS DE GESTION

SCOP'IT

TENJU

ELAUL
scop

ACCES
INDUSTRIE

kibati

TOTAL

RENAULT

BERNER

Bruneau

FRANS BONHOMME



Accompagnement au développement des CAE du bâtiment

La Fédération s'engage depuis plus de 5 ans auprès des Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE) spécialisées dans les métiers de l'ingénierie et du bâtiment.

En effet, elle souhaite accompagner le développement, consolider le fonctionnement et accroître la notoriété de ces organisations coopératives proposant des solutions d'avenir, sécurisées et innovantes pour les créateurs et créatrices d'entreprises dans ces métiers.

Proposant une véritable alternative à la création d'entreprises individuelles, les CAE apportent une solution coopérative et accompagnée à ce qui est habituellement reconnu comme une démarche personnelle difficile, risquée et caractérisée par l'isolement.

Les CAE continuent leur progression au sein des SCOP BTP d'une part par la création de nouvelles sociétés coopératives et par le développement de chacune qui hébergent de plus en plus de salarié.es et d'associé.es.

En 2023, 34 CAE bâtiment ou établissements secondaires spécialisés bâtiment de CAE Généralistes regroupent plus de 1600 entrepreneurs, hommes et femmes (sur deux types de contrats : CAPE et CESA) et génèrent plus de 80,6 M€ de chiffre d'affaires. Plus de 1055 associés participent à la vie démocratique de ces coopératives.

L'animation de la mission d'accompagnement des CAE Bâtiment créée par la Fédération des SCOP du BTP est aujourd'hui assurée et partagée par deux personnes is-

sues de CAE bâtiment et élues par celles-ci. Certaines tâches plus spécialisées peuvent être assurées par d'autres personnes repérées comme particulièrement expertes sur les sujets traités.

Cette mission a pour objectif :

- D'accompagner le développement et la sécurisation des CAE,
- D'accompagner les nouvelles créations,
- De mettre en place une communication et un lobbying pour promouvoir les CAE Bâtiment et le travail des entrepreneurs.es,
- D'étudier les collaborations possibles avec les SCOP du bâtiment pour faciliter les partenariats, les passerelles entre les unes et les autres pour les entrepreneurs.es et contribuer ensemble à la réflexion globale sur les grands enjeux
- D'organiser des rencontres des CAE Bâtiment pour la mise en commun des pratiques, la production de documents socles, les études et résolutions de problèmes rencontrés, la rencontre de partenaires nationaux, etc.

Cette mission se fait en coordination étroite avec la Fédération des CAE.

Il est ainsi possible d'aborder et de traiter collectivement toutes les spécificités liées aux métiers du bâtiment qui rendent nos CAE à la fois originales, très professionnelles et spécialisées.

En 2023 :

- les CAE Bâtiment ont confirmé la mutualisation d'informations collectives en visio-conférences à destination de tous les prescripteurs au niveau national : structures d'accompagnement à la création d'entreprises, organismes de formation, structures d'accompagnement des demandeurs d'emploi. 3 sessions ont eu lieu dans l'année pour 92 personnes d'organisations partenaires. Des structures de nombreux départements ont participé à ces réunions, chacune d'entre elles étant été animées par 3 personnes de différentes CAE. L'objectif de ces réunions est de diffuser dans le public le concept de CAE pour qu'il devienne une solution connue et reconnue de l'entreprenariat et permette de mieux appréhender le monde coopératif.
- 3 rencontres nationales des équipes d'appui et membres des structures de gouvernance des CAE bâtiment ont eu lieu à Caen, Roybon et Pau qui ont rassemblé entre 30 et 40 personnes chacune. Ces rencontres sont l'occasion d'échanges de pratiques, de co-apprentissage et d'élaboration de projets communs.
- La première grande rencontre nationale des entrepreneur.es en CAE a eu lieu en juillet à Roybon. Elle a mobilisé 191 personnes développant une activité en CAE sur une trentaine d'ateliers. Ainsi, des tables rondes, stands de présentation de matériaux, ateliers pratiques, expérimentations de nouvelles techniques, débats et conférences ont permis aux participants de confronter leurs pratiques professionnelles, apprendre de nouvelles méthodes, réfléchir sur les grands enjeux actuels des métiers du bâtiment ou mettre en commun leurs savoir-faire, Les sujets traités pouvaient aborder des pratiques et techniques spécifiques dans différents métiers, la prévention des risques professionnels ou des faits de société comme « travailler autrement » et le réemploi.
- Un deuxième épisode de la série de vidéos sur l'entreprenariat au féminin dans les métiers du bâtiment a été réalisé. Pour 2024, les CAE Bâtiment vont travailler à élargir la diffusion de ces films, en particulier dans les organismes et établissements de formation des jeunes pour montrer qu'une place certaine existe pour les femmes dans ces métiers. Un livret d'accompagnement pédagogique des films va être élaboré et diffusé avec ceux-ci.
- Les CAE Bâtiment ont participé à « la grande rencontre des CAE » qui rassemble une fois par an toutes les CAE généralistes et de filières. Les CA Bâtiment sont reconnues comme référence au sein des CAE par leur organisation collective, leurs nombreuses collaborations professionnelles et l'apport de l'accompagnement de la fédération des SCOPBTP.

Les relations renforcées avec les CAE généralistes ont permis de mieux faire connaître les métiers du bâtiment et le fonctionnement spécifique des CAE Bâtiment et d'engager des accompagnements par celles-ci du développement de nouveaux établissements secondaires ou de coopératives.

En continu, tout au long de l'année : échange de pratique et soutien mutuel des CAE entre elle :

- Prise en charge des arrêts longue durée
- Défrichage du nouveau poste «mon accompagnateur Rénov»
- DUER et Prévention
- Assurance des maçons « terre crue »
- Rassemblement autour du dispositif DOREMI afin de trouver une place et posture commune au sein de ce réseau

Constitution d'un nouveau binôme d'animation (renouvellement par moitié chaque année) : Sara Poiraton (Coop&bât) nouvelle nommée, et Sylvain Guisnel (Pen Ar Bât), reconduit.

Et les dernières actions engagées :

- Fusion entre deux Cae Bâtiment : deuxième opération en France, elle permet à une CAE fragilisée de retrouver une structure juridique stable et solide et de conserver sa capacité d'accueil d'entrepreneur.es tout en conservant le territoire d'action qu'elle avait investi.
- Construction ou rénovation de siège social : plusieurs CAE Bâtiment sont en rénovation ou construction de leur propre bâtiment pour abriter leur siège social.

Ces projets impliquent la participation des entrepreneurs de ces mêmes CAE dans la réalisation des travaux.

Aide au déploiement de la RSE

Comité de labellisation RSE SCOP BTP et renouvellement de la convention de partenariat avec le Groupe Afnor

Le 2 juin 2023, à Bordeaux, s'est tenu le sixième comité de labellisation RSE SCOP BTP. Organisée dans le cadre de la convention nationale, les participants ont assisté à la partie statutaire et aux débats autour des SCOP de la construction, suivi de 4 présentations de sociétés coopératives devant le comité de labellisation composé des principaux acteurs de la branche du BTP.

Les SCOP STECO et La Route Ouvrière Aturine venues présenter leur candidature pour la première fois ont obtenu le label avec la mention argent et les encouragements du jury pour leur entrée dans cette démarche d'amélioration continue. Les multiples engagements de la SCOP CITEL qui renouvelait son label ont été salués et lui ont permis de décrocher la mention argent. La SCOP TT Géomètres experts, a été renouvelé avec la mention or et ses « Form'Actions » ont retenu l'attention des membres du comité, devenant la pratique remarquable 2023.

Les « Form'Actions » : une rencontre hebdomadaire visant à transmettre le savoir dans l'entreprise, sensibiliser, améliorer et faire monter en compétences les collaborateurs sur divers sujets d'actualité (techniques, QSE, RSE, juridique, financier, etc.) proposés par les salariés. Ces courtes formations internes sont dispensées par des spécialistes ou référents internes dans des domaines variés de leurs activités et restent disponibles en rediffusion sur une chaîne interne.



- 18 SCOP labellisées RSE
- 5 CLUBS RSE régionaux
- +100 SCOP engagées
- +100 Bonnes pratiques partagées

A l'occasion de cette rencontre, Charles-Henri Montaut, Président de la Fédération SCOP BTP, et Alain Jounot, Directeur du département RSE du Groupe Afnor, en ont profité pour présenter et signer une nouvelle convention de partenariat Afnor pour les deux prochaines années.

Création d'un outil d'auto-évaluation accompagné

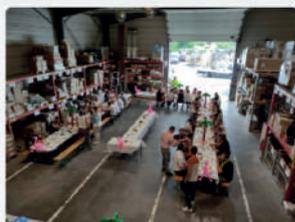
Cet outil est composé de plus de 120 questions et structuré selon les critères du label Engagé RSE intégrant les critères fondamentaux et les critères additionnels du label SCOP BTP.

Il permet à une SCOP BTP de faire un diagnostic RSE sous forme d'autoévaluation en se positionnant sur 2, 3 ou 4 niveaux de maturité, répondre à des questions ouvertes complémentaires pour détailler ses pratiques et lister les documents et éléments de preuves permettant de justifier de son niveau de maturité sur chaque question. Cet outil peut être rempli à plusieurs niveaux de complétude, en fonction de l'étape dans lequel il est utilisé.

Évolution de l'espace RSE

Mis en ligne en octobre 2022, ce site (rse.scopbtp.org) met en lumière l'engagement de la Fédération et de ses adhérents sur le champ de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). En 2023, l'espace RSE évolue et permet aux visiteurs de télécharger les fiches de bonnes pratiques des SCOP BTP.

BONNES PRATIQUES RSE DES SCOP BTP



Question centrale : Relations / conditions de travail



Système de mesure par enquêtes sociales



Question centrale : Engagement sociétal

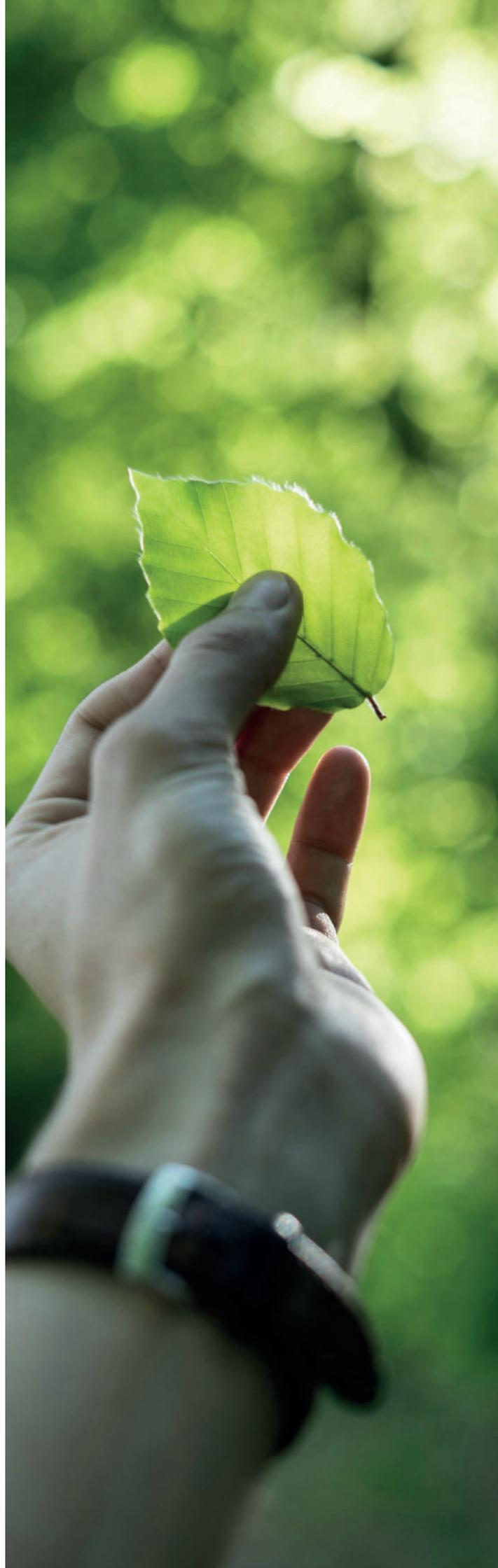


Favoriser l'insertion professionnelle des personnes atteintes de handicap à travers des actions de sensibilisation, de recrutement et de préservation dans l'emploi

Newsletters RSE

Mise en valeur des bonnes pratiques des SCOP du BTP via une newsletter dédiée :

- Démarche d'achats responsables pour l'approvisionnement du matériel de chantier
- Intégration des personnes vulnérables et mise en place de DuoDay
- Gestion de la satisfaction des clients
- Implication des sociétaires pour redynamiser la vie d'une coopérative
- Valorisation de l'accompagnement par l'OPPBTB
- Optimisation des déplacements





Ambition 2025 : actions emblématiques de développement

Ambition 1 : 100% d'adhésions croisées entre la CGSCOP et notre fédération

Auvergne Rhône-Alpes : 87 %

- Constitution d'un binôme FR/UR pour accompagner la promotion et les projets de création/reprise/transmission et adhésion
- Partenariat dans dispositif PREMICES.coop pour des projets dans le bâti durable et désirable
- Organisation d'une Assemblée Générale annuelle commune pour partager les projets nationaux et régionaux

EST : 63%

- En Grand Est, un processus commun UR/Fédération est en cours de mise en place pour une meilleure information au moment de la création (rendez-vous en binôme au moment clé de la phase d'adhésion pour la double adhésion CG Scop/Fédération). Des points sont régulièrement organisés sur les projets de transmissions-reprises en cours avec l'UR. Cette synergie a également permis une mise en contact de dirigeants soucieux de céder leur entreprise via les réseaux de la fédération.

Une présentation des services de la fédération a été réalisée auprès de l'équipe de l'UR. Des réunions sont orga-

nisées avec les chargés de suivi UR des Scop en question pour une meilleure communication et prise de contact avec les Scop BTP régionales qu'elles soient adhérentes ou non.

- En Bourgogne-Franche-Comté, la double casquette UR/Fédération permet d'avoir un interlocuteur unique dans l'accompagnement de projets de création, reprise, transmission en Scop BTP et activités connexes en alliant les compétences de l'URSCOP et les spécificités liées au secteur de la Construction. Cet accompagnement facilite également le processus d'adhésion.

Hauts-de-France : 100%

- L'ensemble des porteurs de projet sont rencontrés avec l'Union régionale pour présenter les domaines de compétences et d'intervention de chacun.
- Au moment de l'adhésion d'une nouvelle coopérative, une rencontre des nouveaux adhérents est organisée pour présenter les domaines d'intervention de chacun des réseaux.

Nouvelle-Aquitaine : 95%

- Communication : création de goodies affichant les deux logos (UR et fédération régionale) et présence de pages consacrées à la fédération régionale SCOP BTP dans les publications des Unions régionales (« SCOP.com », la « gazette du coopérateur »).
- Améliorer la synergie FR/UR : partage de locaux, liens entretenus au quotidien avec les équipes des UR et actions menées ensemble (manifestations transmission,

moments conviviaux, etc...)

Occitanie : 71%

- Présentation à l'équipe de l'URSCOP Occitanie Pyrénées des missions de la Fédération SCOP BTP Occitanie.
- Affichage du mouvement SCOP : lors de la rencontre avec nos adhérents, proposition systématique de rencontrer un délégué de l'URSCOP quand la SCOP n'y adhère pas, avec présentation des complémentarités.

Ouest : 80%

- Plan de développement en lien avec l'UR Ouest avec notamment la mutualisation d'un poste de développeur BTP pour la Normandie (à compter du 1er sept. 2023).
- Partenariat renforcé avec les FFB départementales ; revue de portefeuille croisée et participation aux événements sur la transmission d'entreprise

PACA-Corse : 80 %

- Implication de la chargée de développement des SCOP du BTP à tout nouveau projet de création/transmission/reprise en lien avec le bâtiment.
- Implication de l'URSCOP dans les actions de visibilité menées par la Fédération Scop BTP.
- Synchronisation des actions de développement et de communication, pour proposer une cohérence au sein du mouvement coopératif.

IDF : 94%

- Les RDV de suivi d'activité sont, dans la mesure du possible, assurés en binôme FSCOP / UR Scop et le partage d'informations est plus fluide et systématique.
- Présentation des domaines de compétences et d'intervention lors des RDV. Mise en avant de la complémentarité des 2 organisations.
- Organisation d'événements communs : Coopérer dans la Construction pour mieux se connaître.



Ambition 2 : 95% d'adhésions des SCOP dans les fédérations départementales du BTP



Auvergne Rhône-Alpes : 54 %

- Fédération SCOP BTP membre de la Commission Emploi- Formation FFB
- Adhésion des Scop BTP dans toutes les Fédérations départementales grâce à une action coordonnée avec les équipes sur les territoires.
- Fédération SCOP BTP membre du Conseil d'Administration de la Fédération régionale de la FFB

EST : 54 %

- La rencontre des secrétaires généraux des fédérations départementales a permis de nouer des relations et recenser leurs spécificités locales afin d'adapter l'argumentaire de double adhésion. La double adhésion est systématiquement présentée et proposée lors de visites des adhérents. Un état des lieux des adhérents FFB départementales uniquement sur les SCOP prospectes a été réalisé.
- Développer la présence de mandataires au sein des instances des outils des branches du Bâtiment et des Travaux Publics
- Le président de la Fédération Est, Nicolas Picron, occupe un mandat d'administrateur au sein du conseil d'administration de la FFB Grand Est depuis décembre 2023. Le secrétaire général Bourgogne-Franche-Comté participe au conseil d'administration de la FFB régionale en qualité d'invité.

Hauts-de-France : 70%

L'ensemble des „nouvelles coopératives“ adhèrent à la Fédération et à la FFB. En 2023, les efforts ont donc été appuyés sur les SCOP „historiques“ n'adhérant pas encore à la FFB :

- Lors des premiers déjeuners de territoire, il a été présenté le partenariat entre la FFB et la Fédération Scop BTP et la complémentarité de nos deux réseaux.
- Nous avons invité les FFB Départementales à participer à nos seconds déjeuners de territoire afin de présenter de concert les synergies de nos deux réseaux afin de convaincre les non adhérents et rappeler aux doubles adhérents l'ensemble des services offerts.
- A la création d'une nouvelle coopérative, nous orga-

nisons systématiquement une réunion avec la FFB départementale afin de présenter notre partenariat et les avantages de cette double adhésion.

- Enfin, ce sujet est abordé systématiquement lors des rencontres avec nos adhérents.

Nouvelle-Aquitaine : 75%

Améliorer les synergies avec les fédérations départementales du bâtiment

- Participation aux réunions de coordination organisées par la FFB Nouvelle-Aquitaine et rassemblant les Secrétaires Généraux des fédérations départementales
- Participation à la commission prévention de la FFB régionale
- Participation aux réunions FFB en amont des commissions sociales sur les salaires

Mise en relation avec les SCOP non adhérentes à la FFB Recensement des SCOP n'étant pas adhérentes à la FFB et le cas échéant et échanges sur les nouvelles coopératives.

Occitanie : 60%

- Assurer un relationnel fort : rencontre entre les deux Secrétaires Généraux FFB et Fédération SCOP BTP Occitanie, afin d'identifier les axes de travail prioritaires dans un contexte complexe et difficile pour la filière BTP.
- Communiquer sur la double adhésion FFB/FSCOP : lors de la rencontre avec nos adhérents, présentation des missions de la FFB et des intérêts à y adhérer.

Ouest : 70%

- Plan de développement avec les développeurs des FFB départementales
- Mise en relation avec les SCOP non adhérentes à la FFB

PACA-Corse : 40%

- Organisation de RDVs avec les équipes des FFB départementales
- Double-adhésion systématiquement proposée aux nouvelles SCOP

IDF : 60.5%

- La double adhésion est systématiquement proposée avec la présentation des avantages de bénéficier du réseau de proximité des FFB départementales et de l'expertise coopérative de la Fédération Scop BTP.
- Participation aux réunions de l'UFB Île-de-France rassemblant les 3 FFB de la région (Ile-de-France Ouest, Grand Paris et Ile-de-France Est).

Ambition 3 : 15000 salariés au sein des SCOP BTP



Auvergne Rhône-Alpes : 1 064 salariés

- 2 adhésions de Scop connexes : Architecture (12 salariés) et Bureau d'Etudes (87 salariés)
- Accompagnement d'un projet régional de création d'une structure collective et coopérative dans l'acte de construire en conception-réalisation

EST : 838 salariés

- Travailler sur les entreprises à transmettre dans les 5 ans. En partenariat avec l'URSCOP Grand Est, un plan de développement sur la transmission reprise est amorcé fin 2023. Une veille est réalisée sur diverses sources en termes de potentielles entreprises à reprendre. Le rapprochement avec la FFB Grand Est permet la réalisation d'une intervention, sur le sujet de la transmission aux salariés avec l'URSCOP, auprès de tous les secrétaires généraux des FFB départementales dès le 1er trimestre 2024. L'objectif est d'organiser sur 2024 des événements transmission en partenariat à destination des adhérents des FFB départementales.

En Bourgogne-Franche-Comté, un mail d'information sur la solution de transmission aux salariés a été envoyé aux FFB départementales pour diffusion aux adhérents. Deux interventions ont été réalisées auprès des conseillers de la CMAR de Bourgogne-Franche-Comté en février et mars, dont une spécifique pour les conseillers du pôle transmission.

- Accompagner les stratégies de croissance externe : veille sur les opportunités de croissance externe. En relation avec l'URSCOP Grand Est, une veille sur les annonces légales de type procédure collective (cible sur les redressements judiciaires) est mise en place sur un profil d'entreprise ciblé afin de détecter des potentiels projets de reprise d'entreprise en difficulté par les salariés en lien avec les réseaux et les tribunaux. Une veille est réalisée sur les bourses de la transmission-reprise (BPI, CCI, CMA et autres bourses locales) pour déceler des opportunités de croissance pour les Scop adhérentes (constitution de groupe coopératif) : rachat de concurrents, diversification d'activité, etc.
- Un rapprochement a également été opéré auprès des administrateurs judiciaires de Bourgogne-Franche-Comté pour faciliter la mise en relation avec les entreprises en difficultés. Cela permet d'accéder au listing d'entreprises en difficultés et de prendre contact avec elles pour évoquer la reprise par les salariés.

Hauts-de-France : 615 salariés

- Actions de rappel aux coopérateurs et aux partenaires (Expert-comptable, Commissaire-aux-Comptes, juristes...) mais également aux partenaires de la branche (PROBTP, OPPBTP, Constructys, SMA...) le rôle essentiel qu'ils avaient à jouer dans le développement du mouvement et l'identification de projets qualifiés : déjeuners de territoires, journée de la Cellule BTP Construction, réunion d'informations sur les spécificités coopératives...
- Intensification de nos relations avec les FFB départementales afin de mieux faire connaître les statuts coopératifs et la solution Scop / Scic dans le cadre de reprise / transmission. Ces actions ont eu des formes différentes selon les territoires : déjeuners avec les Secrétaires Généraux et Présidents, participation à des réunions d'équipes, participations aux événements organisés (salon, réunion d'informations...), participation aux séminaires des cadres de la FFB...

IDF / Centre Val-de-Loire : 2355 salariés

- Action de sensibilisation en partenariat avec la CMA Centre Val-de-Loire. La Fédération Scop BTP Ile-de-France, Centre Val-de-Loire s'est associée à la Chambre des Métiers et d'Artisanat de la région Centre Val-de-Loire pour informer et sensibiliser au statut coopératif les entreprises artisanales du bâtiment inscrites au répertoire des métiers. L'objectif de cette action a été d'informer, à travers un courrier co-signé par les présidents respectifs des organisations, les dirigeants d'entreprise de 55 ans et plus sur la possibilité de transmettre leur entreprise en Scop à leurs salariés.

- Evènements transmission d'entreprise avec les FFB départementales. La fédération participe activement aux évènements sur le thème de la transmission d'entreprise organisés par les FFB départementales. En mai 2023, lors de l'évènement organisé par la FFB du Loiret, nous avons sensibilisé 12 dirigeants d'entreprise.
- Animation d'un atelier de présentation du statut Scop à l'ESJDB. Depuis 2022 la fédération anime un atelier sur le statut Scop au sein du parcours Entrepreneur du Bâtiment de l'ESJDB. 200 stagiaires ont participé à nos ateliers et ont été sensibilisés au modèle de l'entreprise coopérative dans le bâtiment ainsi que du processus de transformation d'une entreprise viable économiquement en Scop.
- Développement du nombre d'emplois en coopérative : Accompagnement à la création ou à la transformation de 3 Scop, en binôme avec les délégué.e.s URSCOP

Nouvelle-Aquitaine : 1878 salariés

- Travailler sur les entreprises à transmettre
Participation en binôme avec l'UR Poitou-Charentes à une manifestation sur le thème de la transmission d'entreprises, coorganisée avec la FFB 17, BTP Banque, SMA BTP.
- Actions auprès des SCOP non adhérentes
Visites et invitation des SCOP non adhérentes à toutes les manifestations organisées par la Fédération Nouvelle-Aquitaine SCOP BTP.

Occitanie : 913 salariés

- Développer la filière Construction : trois nouvelles adhésions pour les SCOP avec les activités connexes durant l'année 2023, et des rencontres avec les prospects afin de leur présenter les intérêts de ce regroupement.
- Journée annuelle des SCOP du BTP dédiée à la RE 2020 : l'affluence record à cet évènement annuel annuelle démontre l'appétence des SCOP du BTP à répondre aux défis du Bâtiment.
- Création du groupe des dirigeants SCOP BTP Occitanie : la Fédération a souhaité créer un espace de discussion dédié uniquement à la thématique du « dirigeant » au sens large, les conclusions sont attendues en juin 2024.

Ouest : 2925 salariés

- Plan d'adhésion en lien avec l'UR Ouest ; identification et prospection
- Mutualisation de postes et de locaux avec l'UR Ouest

PACA-Corse : 437 salariés

- Informer pour faciliter la transmission : campagne d'envoi d'un courrier à 1100 dirigeants proches de la retraite (entre 58 et 70 ans), pour leur faire connaître le statut Scop, comme solution à la transmission
- Informer pour faciliter la transmission : une campagne de publicité a été menée dans un hebdomadaire, en coordination avec les campagnes de publicité menées sur l'année par la CG SCOP

Ambition 4 : 20% d'adhérents labellisés RSE SCOP BTP



Label délivré après une évaluation indépendante des bonnes pratiques de responsabilité sociale engagée RSE

Auvergne Rhône-Alpes : 6%

- Accompagnement de CABESTAN vers la labellisation Engagé RSE
- Organisation de 3 clubs RSE avec l'accueil de ART-SCOP Bois en qualité de membre

EST

Un sourcing des scop adhérentes intéressées par la démarche RSE SCOP BTP a été réalisé. Des rencontres avec les partenaires (Afnor, Constructys, OPPBTP) ont été organisées pour lancer la démarche régionale courant 2024.

Hauts-de-France

- Ensemble de partenariats (Constructys, AFNOR, Consultants...) afin de créer une offre d'accompagnement en Hauts-de-France sur le thème de la RSE.
- Le Club RSE Hauts-de-France s'est réuni pour la première fois en septembre.
- La RSE a été un des 3 thèmes central de notre Journée BTP Construction.

IDF / Centre Val-de-Loire : 14%

- Renforcement de la cohésion au sein du Club RSE – donner envie par l'exemple

Cette action, initiée en 2022, a pour but de renforcer la cohésion entre les membres du Club RSE via l'organisation d'ateliers thématiques et faire du Club RSE un rdv incontournable et un axe fort du développement de la démarche au sein de notre fédération. En 2024, 5 nouvelles Scop seront labellisées portant ainsi la part des Scop adhérentes labellisées à plus de 20%.

- Mise en place d'un accompagnement individuel
En complément des animations proposées au sein du Club RSE, la fédération propose un accompagnement individuel à toutes les Scop souhaitant initier leur démarche RSE. Cet accompagnement, qui prend la forme d'une action de coaching, est intégralement pris en charge par l'Opco Constructys.

Nouvelle-Aquitaine : 5%

- Lancement de la deuxième opération collective

Le 14 septembre s'est tenue la première journée de la deuxième opération collective RSE SCOP BTP. Ce parcours (3 jours de formation collective et 5 jours d'accompagnement individuel) est suivi par 4 SCOP BTP et se terminera en juillet 2024.

- Étude ancrage territorial

C'est en septembre 2023 qu'est sortie l'étude sur l'impact socio-économique des SCOP du BTP en Nouvelle-Aquitaine (juin 2023). La Fédération Nouvelle-Aquitaine SCOP BTP s'est associée à la Cellule Economique Régionale de la Construction de Nouvelle-Aquitaine afin de mener une étude visant à décrire et analyser le tissu coopératif régional et son rôle sociétal sur les territoires. De cette enquête, il ressort que les SCOP du BTP de la Région génèrent près de 275 millions d'euros de chiffre d'affaires (essentiellement sur leur département d'implantation), soutiennent près de 5000 emplois (directs, indirects et induits) et créent 110 millions d'euros de valeur ajoutée sur les territoires.

- Nouvelles labellisations

Les SCOP STECO et la Route Ouvrière Aturine ont été labellisées RSE SCOP BTP avec la mention argent, après avoir présenté leur candidature devant le sixième comité de labellisation qui s'est tenu le 2 juin 2023, à Bordeaux.

Occitanie : 6%

Le Club RSE SCOP BTP Occitanie : des rencontres trimestrielles rythmées par des ateliers (réemploi/réutilisation des matériaux, nouvelles attentes des candidats : comment adapter et faire évoluer son processus d'intégration...). En juillet 2023, le fil rouge de la transition écologique a été décidé par les participants.

QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail) : clôture de l'appel à projets « Cap sur la QVCT avec le QVCThon et lancement de la seconde opération collective QVCT en juin 2023.

Ouest

8 SCOP engagées dans le parcours vers la labellisation

PACA-Corse

- Actions en faveur de la prévention des risques :
 - abonnement de toutes les SCOP BTP du territoire au mensuel Prévention BTP
 - organisation d'une visioconférence sur le risque poussière
- Accompagnement de 2 Scop du BTP pour leur candidature à un programme d'accompagnement à la mise en place d'une démarche de RSE

Ambition 5 : 10% d'effectifs apprentis parmi les SCOP BTP

Auvergne Rhône-Alpes : 6 %

- Organisation de 12 rencontres avec 230 jeunes dans les CFA, au sein d'une SCOP ou sur un chantier ; sur 10 départements en Auvergne Rhône-Alpes
- Participation et financement d'actions régionales pour la promotion des Métiers du BTP, aux côtés des Organisations Professionnelles au sein de l'Association ACORA BTP (Worldskills, Mondial des métiers, Caravane des Métiers)

EST : 11%

- Renforcer la communication vers les jeunes
- Des actions telles que les Worldskills (plus de 300 jeunes touchés) et la Semaine de l'entreprise coopérative BTP (7 interventions sur l'Est auprès d'une centaine de jeunes) ont permis de sensibiliser les jeunes aux métiers du BTP mais également au modèle coopératif. De nombreux coopérateurs étaient également présents pour accompagner, conseiller les jeunes dans leur compétition des Olympiades des métiers mais aussi pour les sensibiliser au statut d'associé salarié.
- Un travail a également été mené pour développer davantage les relations avec les centres de formation afin de favoriser la mise en relation entre les apprentis en recherche d'entreprise et les adhérents en recherche d'apprentis (CFA, IUMP, Maison des compagnons), notamment grâce aux contacts pris à l'occasion de la Semaine de l'entreprise coopérative BTP et aux mandats CFA BTP/CPREF. Un fichier d'apprentis en recherche d'entreprises a d'ailleurs été transmis 2 fois dans l'année aux dirigeants de SCOP de BFC.

Hauts-de-France : 10%

Pour développer le nombre d'apprentis dans nos coopératives, nous avons intensifié nos relations dans les CFA des Hauts-de-France par :

- La Participation à la semaine de l'entreprise coopérative BTP avec l'organisation d'une manifestation dans chacun des CFA.
- Notre présence dans l'ensemble des conseils d'administrations des CFA des Hauts-de-France afin de travailler sur l'adéquation des formations proposées avec les besoins de nos adhérents et faciliter l'accès de nos coopératives aux viviers d'apprentis.

IDF / Centre Val-de-Loire : 10%

• Semaine de l'Entreprise Coopérative

L'année 2023 confirme l'intérêt des CFA pour cet événement bi-annuel. 9 CFA (vs 4 en 2021) ont manifesté leur intérêt pour cette manifestation où plus de 360 personnes en formation du Cap au BTS ont été sensibilisées au modèle de l'entreprise coopérative dans la construction.

• Ateliers Scop au sein des CFA

Dans la poursuite des animations menées dans le cadre de la Semaine de l'Entreprise Coopérative, des ateliers d'information auprès des jeunes en formation ont été organisés avec le CFA d'Ocquerre et la Fédération Compagnonnique de Paris – Ile-de-France. Ces ateliers ont pour vocation à se poursuivre pendant l'année 2024.

Nouvelle-Aquitaine : 10%

• Rencontres du BTP à l'IUT de La Rochelle

Le 1er février 2023, la fédération régionale accompagnait plusieurs SCOP BTP lors des rencontres du BTP, organisées par l'IUT Génie Civil et construction durable de La Rochelle. Ce forum des métiers du BTP a pour principal objectif de favoriser les contacts entre les entreprises et les étudiants mais est également l'occasion pour les SCOP de présenter leurs métiers, les différents secteurs d'activités et les opportunités qu'offre le statut coopératif.

• Salon BATINOV

La Fédération Nouvelle-Aquitaine SCOP BTP a participé le 9 mars 2023, aux côtés des SCOP Blanchon, UNISCOPE et Ecorce habitat, au salon BATINOV organisé par le Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin (23). Cette manifestation a permis de sensibiliser de nombreux lycéens aux métiers du bâtiment et aux SCOP.

• Semaine de l'entreprise coopérative

Du 27 au 31 mars, fédération régionale et SCOP du BTP se sont investies pour mener 7 actions avec les CFA BTP de Blanquefort (33), Pau (64), Saint-Benoît (86), Limoges (87), Morcenx (40). Le programme de cette semaine a été riche d'échanges avec les jeunes apprentis et ponctué d'interventions dans les CFA, de visites d'entreprises et de chantiers.

Occitanie : 6%

- Connaître le BTP CFA : présentation du réseau BTP CFA par le directeur régional auprès des administrateurs de la Fédération SCOP BTP Occitanie lors d'un Conseil d'administration.
- Représentation de la Fédération aux instances de l'emploi et de la formation : participation de la Fédération SCOP BTP Occitanie en binôme (administrateur/permanent) à la CPREF (Commission Paritaire Régionale Emploi Formation).

Ouest : 10%

- Promotion de l'apprentissage ; Semaine Coopérative en CFA...
- Présence au sein des gouvernances paritaires des CFA

PACA-Corse : 10%

- Présentation du statut coopératif dans le cadre de la semaine de l'entreprise coopérative auprès de 5 CFA du bâtiment, ainsi que 2 interventions dans les CFA, permettant de sensibiliser environ 200 jeunes
- Présence de la Fédération Scop BTP au sein des instances paritaires du BTP CFA PACA

Rapport d'activité par région



FÉDÉRATION SCOP BTP - AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



54 coopératives adhérentes
62 coopératives au total
1 076 emplois
27 mandats (hors FFB)
32 mandats (avec FFB)
31 Scop BTP / FFB
87 % adhésion
3 SCOP BTP : RSE SCOP BTP
76 apprentis (Adhérents)
+99 salariés

VIE DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE EN 2023

Le Conseil d'Administration de la Fédération régionale des SCOP du BTP a développé un plan d'actions autour de 3 axes.



L'animation de la filière des Scop & Scic de la Construction. Au sein du Mouvement cela se traduit par l'organisation de rencontres, des instances régionales (Conseil d'administration ou Assemblée Générale) et l'accompagnement du projet coopératif au sein du dispositif PREMICES. Les adhérents et un comité de pilotage ont construit les fondations d'une organisation pour réaliser des chantiers coopératifs de la conception à la réalisation de travaux.



Des rencontres ont été organisées avec des directions de donneurs d'ordre publics et privés, achats de collectivités et des bailleurs sociaux ; avec le soutien de l'Union régionale et de la CRESS. Au total, ce sont 29 Scop Architecture, BET, Bâtiment et Paysagistes qui ont participé à des actions de sourcing pour promouvoir les Scop de la Construction.



La promotion des Métiers du BTP a été réalisée à travers des actions collectives avec les organisations professionnelles régionales. La Fédération est membre d'ACORA BTP qui a mené 3 actions : La Caravane des métiers a sillonné les départements ; le Mondial des métiers auprès des collégiens ; sans oublier notre présence lors des Finales nationales des Worldskills à Lyon.

À l'occasion de la semaine de l'entreprise coopérative, près de 230 jeunes ont été rencontrés - lors de 12 interventions dans les CFA, au sein d'une Scop et sur un chantier - pour présenter les Scop et CAE dans 10 départements en Auvergne Rhône-Alpes.



Une coopération institutionnelle avec la FFB Auvergne Rhône-Alpes a permis de faciliter la participation de mandataires aux commissions telle qu'Emploi-Formation. Samuel Minot, Président, a décidé l'intégration de la Fédération Scop BTP AURA, en qualité de membre du Conseil d'Administration régional. Par ailleurs, la Fédération est nouvellement administratrice de la Mutuelle d'Assurance L'Auxiliaire BTP.

FÉDÉRATION SCOP BTP - EST



46 SCOP adhérentes
858 salariés
24 mandats dont 7 vacants fin 2023
+6.5% d'adhésion en termes d'effectifs salariés
10% d'effectifs apprentis

VIE DE LA FÉDÉRATION

L'année 2023 s'est concentrée autour de la rencontre et de l'animation du réseau des adhérents. De nombreuses visites des entreprises coopératives adhérentes ont été réalisées afin de recenser leurs besoins, nécessaires à la construction d'une animation de réseau au service des adhérents.

SERVICE AUX ADHÉRENTS

Le service aux adhérents a été apporté en étroite collaboration avec les Unions Régionales grâce aux conventions de partenariat signées en 2023. Cette complémentarité des services a permis de réaliser des accompagnements spécifiques aux Scop BTP en lien avec leurs délégués suivi UR.

REPRÉSENTATION EN RÉGION

La fédération dispose de 24 mandats dans diverses instances telles BTP CFA, OPPBTP, QUALIBAT, CPREF, PRO BTP, etc. dont 17 actifs. Une campagne de recrutement de mandataires a été réalisée cette année et se poursuivra sur 2024 afin d'assurer une meilleure représentation de la fédération au sein des instances régionales. La rencontre des partenaires régionaux a permis de développer nos relations et de mener une réflexion autour d'organisation d'actions communes sur des sujets tels que la RSE (en lien avec l'OPPBTP), l'organisation de rencontres transmission (URSCOP, FFB, FRTP), etc.

DÉVELOPPEMENT

Courant 2023, une réflexion autour d'un plan de développement sur la transmission-reprise est amorcée avec l'URSCOP Grand Est. L'objectif étant d'allier les forces des deux organisations pour réaliser des actions de promotion et de prospection communes auprès de dirigeants d'entreprises BTP, soucieux de céder leur entreprise.

Signatures Conventions OPPBTP Grand Est et BFC : ajout d'un axe de travail complémentaire visant à inclure une forte dimension prévention sécurité dans le déploiement de la démarche RSE régionale



Signature des Conventions de Partenariat avec l'OPPBTP



WORLDSKILLS GRAND EST et ABILYMBICS à Metz mars 2023



Signature de la convention de partenariat avec l'URSCOP Grand Est



Matinée Semaine de l'Entreprise Coopérative à l'IUMP de Troyes en partenariat avec l'URSCOP Grand Est en juin



Matinée Semaine de l'Entreprise Coopérative BTP à la MFR de Mouzon en mars

FÉDÉRATION SCOP BTP HAUTS-DE-FRANCE

23 SCOP
615 salariés
11 mandats régionaux
100% sont adhérentes à la Fédération et à la CG SCOP
79% de double adhésion Fédération et FFB
 (en nombre de salariés)



ACCOMPAGNER : L'ensemble des coopératives du Bâtiment et des Travaux Publics ont été visitées et accompagnées au cours de l'année 2023. Nous avons adapté notre présence aux besoins de l'adhérent, ce qui nous a amené à rencontrer certains d'entre eux à 4 ou 5 reprises. Cette relation de proximité et de confiance nous permet d'identifier les besoins d'accompagnement et de travailler à la résolution de ceux-ci soit directement soit en collaboration avec nos partenaires : Union régionale, FFB, OPPBTP, Constructys...

De plus, en partenariat avec l'OPPBTP, nous avons accompagné les Scop qui le souhaitent et qui n'avaient aucun document unique à la mise en place de leur premier DUER.

ANIMER : Nous avons lancé nos « déjeuners de territoires ». Nous proposons, deux fois par an, aux coopératives de venir à eux le temps d'un déjeuner afin d'échanger de leurs préoccupations, de la vie de leur Fédération (présentation du plan ambitions 2025). Ces réunions sont également l'occasion pour les participants de mieux connaître les Scop de leur territoire. Ces réunions ont enregistré la participation de Scop qui n'avaient jamais participé aux manifestations organisées par le mouvement coopératif.

De plus, nous avons coorganisé avec l'Union régionale notre traditionnelle « journée des Scop de la Cellule BTP Construction » sur les thèmes de la reprise / transmission d'entreprises, l'ouverture de notre Fédération aux Scop dites connexes et la RSE. Cette journée a permis de réunir plus de 60 participants.

REPRÉSENTER : La Fédération, par l'implication de ses mandataires et du développement des partenariats locaux, a poursuivi le travail de représentation des entreprises coopératives, de défense de leurs intérêts et d'explication de leurs particularités. Au cours de cette année, une attention particulière a été portée au rapprochement avec les Fédérations Françaises du Bâtiment Départementales avec lesquelles nous souhaitons intensifier nos relations. L'année 2023 a également été marquée par l'organisation du prochain Salon NORDBAT 2024 qui lors de la précédente édition, a réuni plus de 14000 visiteurs.

FÉDÉRATION SCOP BTP - ÎLE-DE-FRANCE / CENTRE VAL-DE-LOIRE



Un taux d'adhésion de **92%** soit **48 SCOP** sur **52**
96% des salariés représentés soit **2355** salariés
 sur un total de **2438**
32 mandats régionaux
94% d'adhésions croisées CG / FRSCOP IDF
2355 salariés en 2023 versus **2382** en 2022
212 apprentis au 31 décembre 2023 soit **9,8%** du
 total de l'effectif salarié

FORUM C.B.L ORGANISÉ PAR L'ACTE ESTP FÉVRIER 2023

En février 2023, la fédération participait pour la 1ère fois au forum C.B.L (Conducteurs de travaux – Bachelors et Licences) organisé par L'ACTE (Association des élèves Conducteurs de Travaux) de l'ESTP. Un stand a été partagé avec nos adhérents TPE – Travaux Publics de l'Essonne, UTB – Union Technique du Bâtiment et AMB – Les Artisans Modernes du Bâtiment. Ce forum a pour but d'établir le lien entre les élèves post bac et le monde professionnel. Les Scop ont pu rencontrer plus d'une centaine d'élèves en recherche de stage, alternance et 1^{er} emploi.



SALON AMIF JUIN 2023

Les 27 et 28 juin 2023, la Fédération Scop BTP Ile-de-France, Centre Val-de-Loire a participé au salon AMIF sur le stand « Le Village des Travaux Publics et du Bâtiment » avec la Fédération des Travaux Publics Ile de France, la SMA BTP, l'OPPBTB, et Connexience. La pro-

fession des Travaux Publics et du Bâtiment s'est mobilisée pour représenter la profession. Ces deux jours ont été rythmés par une série de rencontres et d'évènements visant à sensibiliser l'ensemble des acteurs (entreprises, maitres d'œuvre, maitres d'ouvrage et jeunes) sur le rôle essentiel des Travaux Publics et du Bâtiment en Ile-de-France.

Ce fût également l'occasion pour la fédération d'organiser son Assemblée Générale de mi-mandat. Cela a été l'occasion pour notre président, Jean-Marie Kerherno, de présenter aux adhérents un point d'étape sur l'avancement du plan Ambition 2025 ainsi que le rapport moral, financier et les résolutions.



SÉMINAIRE DES CADRES FFB SEPTEMBRE 2023

En septembre 2023 nous avons participé à notre 1er séminaire des cadres de la FFB. Ce furent 2 jours de rencontres et de travail autour de réflexions portées sur les services aux adhérents, leurs attentes, et à leurs pratiques et quelles réponses concrètes apporter à leurs besoins. Un enjeu majeur pour notre organisation qui doit s'adapter aux mutations pour mieux servir et fidéliser ses adhérents.



FÉDÉRATION SCOP BTP NOUVELLE-AQUITAINE

Nombre de SCOP adhérentes : 74
Nombre de salariés dans les SCOP adhérentes : 1864
Nombre de mandats régionaux : 18
Taux d'adhésion croisée Fédération SCOP BTP/CG SCOP : 94%
Taux d'effectifs apprentis : 6%
Taux de SCOP BTP engagées dans une démarche RSE par le biais de la fédération régionale SCOP BTP : 15%
71.2% des salariés des SCOP Bâtiment sont double adhérents SCOP BTP/FFB

Durant l'année 2023, la fédération Nouvelle-Aquitaine SCOP BTP a organisé ou participé à plusieurs événements et temps d'animation du réseau :

- Intervention aux côtés de l'Union Régionale des SCOP du Limousin à l'occasion de la journée des sociétaires de l'AEL (87) en mars et de la journée de vie coopérative de la miroiterie GBM (87) en juillet.
- Présence au 40ème anniversaire de la SCOP ALKAR (64) et aux 10 ans d'ACCEMATIC (87).
- Organisation de la visite de chantier de réhabilitation sur les bâtiments historiques des usines Boinot à Niort, la maison patronale et la Fabrique. Pour cette occasion, le Maire de la Ville de Niort, M. Jérôme BALOGE et M. Hervé Beaudouin, architecte, ont présenté la finalité du projet et les étapes liées à la réhabilitation. De plus, les deux Scop du BTP intervenant sur le chantier (Uniscop et Pougnaud), ont détaillé les caractéristiques techniques de leurs réalisations.
- L'Assemblée Générale de la Fédération régionale s'est tenue le 11 octobre 2023 à Bordeaux. Les participants ont assisté le matin à une Assemblée Générale statutaire, avec une présentation des nouveaux adhérents, un retour sur les actions 2021 et 2022 puis un focus sur les ambitions 2025 de la Fédération SCOP BTP. Ouverte aux partenaires extérieurs, l'après-midi de l'Assemblée Générale s'est déroulé sur un thème cher à la Fédération SCOP BTP : la RSE.
- Mise en place de formations « savoir valoriser sa démarche RSE » pour les entreprises ayant participé à la deuxième opération collective régionale RSE SCOP BTP, de modules de gestion et d'ateliers sur la construction de tableaux de bord.



- Organisation de temps d'échanges et de convivialité durant le mois de décembre sur tout le territoire (Niort, Bayonne, Libourne, Limoges)



Journée vie coopérative miroiterie GBM



Visite de chantier Port Boinot

FÉDÉRATION SCOP BTP OCCITANIE

Nombre de scop : 57 dont 3 avec des activités connexes
Nombre de salariés : 913 dont 24 pour les activités connexes
Nombre de mandats régionaux : 16
Pourcentage d'adhésions croisées CG/Fédération régionale : 71%
Pourcentage des scop double adhérentes FFB : 60%
Taux d'effectifs d'apprentis : 6.41%



La Fédération SCOP BTP Occitanie et l'URSCOP Occitanie Pyrénées ont œuvré à leur rapprochement, par des échanges plus réguliers et une volonté confirmée de travailler ensemble, clairement affichée par les présences aux évènements respectifs des deux structures, mais également par l'organisation du Dîner de la filière Construction. 2024 permettra de mettre en oeuvre la seconde étape de ce travail collaboratif auprès de l'URSCOP Occitanie Méditerranée. Dès février 2023, Patrick ROUAIX, président de la Fédération SCOP BTP Occitanie a invité les SCOP avec des activités connexes à rejoindre la Fédération, prête à les accueillir, appel qui a été entendu avec de nouvelles adhésions.



L'animation auprès des adhérents a pris différentes formes sur de nombreux sujets : la RSE, la QVCT, la prévention mais également des sujets techniques comme la RE2020. En effet, l'année 2023 a été marquée par la fin du projet « Cap sur la QVCT » (soutenu par le FACT et Constructys) qui s'est clôturé par un QVCThon, première nationale qui a permis aux six SCOP accompagnées sur la QVCT de partager leur expérience.



Cette démarche QVCT qui est totalement liée à la RSE comme l'a démontré le retour d'expérience organisé en décembre 2023 en présence des partenaires et bien évidemment des SCOP, ont confirmé leur autonomie à utiliser les nombreux outils mis à disposition (« 5 Pourquoi », les Espaces de Discussion de Travail...). Fort de ce succès, une seconde opération collective QVCT a été lancée en Occitanie le 8 juin 2023.



Toujours concernant l'animation, la journée annuelle des SCOP du BTP et des activités connexes a été un franc succès avec une affluence record, journée qui a été entièrement dédiée à la RE2020, sans oublier bien évidemment les échanges riches entre les coopérateurs lors du moment de convivialité.

FÉDÉRATION SCOP BTP OUEST



Nombre de SCOP adhérentes : 113
Nombre de salariés dans les SCOP adhérentes : 2 925
50 mandats au sein des instances paritaires et professionnelles du BTP
15 SCOP engagées dans un parcours RSE vers l'obtention du Label
238 apprentis au sein des SCOP adhérentes

ANIMER ET REPRÉSENTER

- Le Conseil d'Administration s'est réuni le 7 décembre 2022; les 9 février, 6 avril en visio, 5 juillet et 12 octobre 2023
- Visio établir un prix en période d'inflation le 15 février 2023
- Semaine coopérative en CFA du 27 mars au 31 mars 2023 avec plus de 10 animations dans l'Ouest
- Convention FNSCOP BTP les 1er et 2 juin 2023 à Bordeaux
- Rencontre CPME Pays de la Loire et UR Ouest chez la SCOP YOU à Bignon le 9 juin 2023
- Assemblée Générale UR Ouest le 16 juin 2023 à Rennes
- Rencontre TMS chez POUILLAIN SEPI à Lisieux le 29 juin 2023
- Semaine du BTP avec Pôle Emploi du 9 au 13 octobre 2023
- Pot de départ à la retraite de Philippe TRIDON à la SO-RAPEL à Cerisy la Forêt le 6 octobre 2023
- Réunion du Club RSE SCOP BTP Ouest le 25 octobre 2023 à St Jacques de la Lande

Assemblée Générale Fédération Ouest au Circuit des 24h du Mans le 28 novembre 2023



LANCEMENT D'UNE NEWSLETTER « LES SCOP BTP EN BREF »

- Pour faire réseau avec la rubrique « A la découverte d'un adhérent »
- Pour donner à voir les actions de la Fédération Ouest auprès de ses adhérents
- Pour communiquer auprès de nos parties prenantes



La Fédération SCOP BTP - OUEST est fière de vous annoncer l'arrivée de Morgane Le Roux qui vous accompagnera sur la Région Normandie

FÉDÉRATION SCOP BTP PACA-CORSE

Nombre de SCOP : **55**, dont **42** adhérents (**76 %**)
 Nombre de salariés : **479**, dont **432** chez
 les SCOP adhérentes (**90 %** du total)
 Nombre de mandats régionaux : **19** (dont 2 via la
 FFB)
 Nombre de SCOP par taille : **42** SCOP de moins de
10 salariés / **13** SCOP d'au moins **10** salariés
 Nombre de SCOP TP / Nombre de SCOP Bâtiment :
3 SCOP de Travaux Publics / **52** SCOP du Bâtiment
 (dont 1 BET)
 Adhésions croisées Confédération Générale des
 SCOP - Fédération SCOP BTP : **81%**

LE STATUT COOPÉRATIF : UNE SOLUTION POUR LE MAINTIEN DES ENTREPRISES DU BTP

Le travail de visibilité de la fédération s'est poursuivi sur 2023 (participation à des salons, présence dans les instances et lieux de réflexion des partenaires), avec une emphase mise sur l'enjeu de la transmission.

Courant mars, un courrier a été envoyé à environ 1100 dirigeants proches de l'âge de la retraite dans les 2 régions. Il a été suivi, en septembre, d'un second courrier. Leur objectif : présenter la solution que peut représenter le statut coopératif à ce stade de vie d'une entreprise, mais aussi porter à connaissance les accompagnements existant au sein du mouvement coopératif.

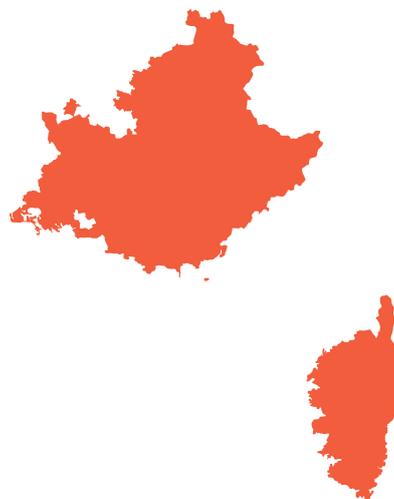
Pour accompagner cela, une campagne de publicités axées sur la transmission, dans l'hebdomadaire TPBM (Travaux Publics et Bâtiment du Midi). Ce sont ainsi 7 publications publiées sur le journal papier, et 7 bannières passées sur le site web tous au long de l'année.

LES JEUNES, L'AVENIR DES SCOP ?

Dans le cadre de la Semaine de l'entreprise coopérative, organisée en partenariat avec le CCCA BTP du 27 au 31 mars 2023, la Fédération Scop BTP PACA-Corse a pu présenter les statuts Scop et CAE et a organisé des visites de Scop auprès de 5 CFA Bâtiment (Antibes, Toulon, Marseille, Aix et Arles) ainsi que 2 interventions chez les Compagnons du devoir à Marseille. Au total, ce sont plus de 200 jeunes qui ont été sensibilisés au statut. A noter la forte implication des délégué.e.s de l'URSCOP sur cette opération.

DES LIENS RENFORCÉS ENTRE LES COOPÉRATIVES ET LEUR FÉDÉRATION

Les actions de communication à destination des adhérents ont été poursuivies : newsletter trimestrielle, édition

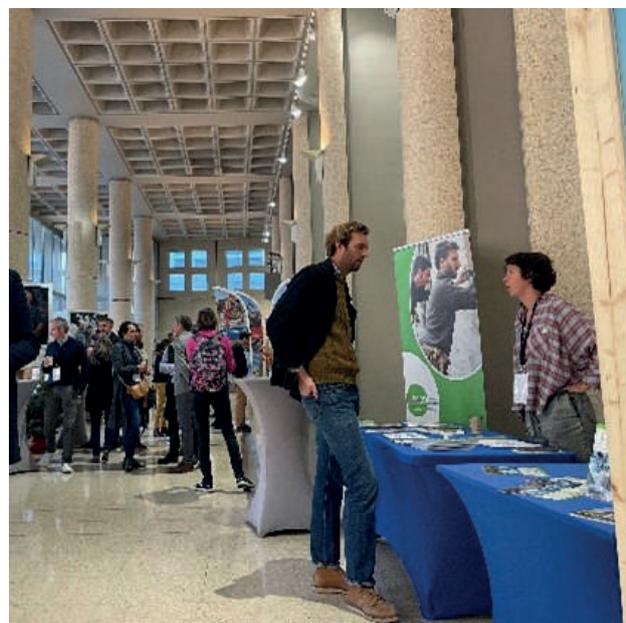


d'un annuaire des Scop du BTP envoyé à toutes les coopératives du territoire, veille locale.

Elles ont été accompagnées d'actions tournées vers la prévention et la sécurité au travail, dans le cadre du partenariat avec l'OPPBTB : abonnement au magazine « Prévention BTP » et organisation d'un webinar sur la question des poussières (quels sont les risques et comment s'en prémunir ?)

DES COOPÉRATIVES ACCOMPAGNÉES ET UNE FÉDÉRATION MOTRICE

Des rencontres sont régulièrement organisées avec les adhérents individuellement, et des accompagnements spécifiques ont pu être proposés en 2023, en fonction des besoins des adhérents et en lien avec l'Union Régionale : croissance/rapprochement, accompagnement de difficultés, questions transversales.



Fédération SCOP BTP

64^{bis} rue de Monceau
75008 PARIS
01 55 65 12 20

